



Contrat Territorial Occitanie 2022-2028

Diagnostic du territoire du PETR du Pays des Nestes



Mai 2023 – Version finale

Table des matières

1) SITUATION, COMPOSITION ET HISTOIRE	3
LOCALISATION	3
COMPOSITION ADMINISTRATIVE	3
HISTOIRE DU TERRITOIRE	3
2) PHYSIONOMIE, RESSOURCES ET RISQUES	5
UNE DIVERSITE DE PAYSAGES	5
UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL.....	5
UN PATRIMOINE CULTUREL RICHE	5
L’EAU : UNE RESSOURCE PARTAGEE.....	6
LA FORET : UNE RESSOURCE A VALORISER ET A PROTEGER	7
OCCUPATION DES SOLS ET ARTIFICIALISATION	7
LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	8
3) CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	9
UN TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL	9
UNE POPULATION QUI SE STABILISE APRES L’EXODE RURAL.....	9
UNE POPULATION VIEILLISSANTE	10
DES MENAGES QUI SE NUCLEARISENT.....	10
PROFIL SOCIOLOGIQUE DES MENAGES	11
REVENUS.....	11
4) ECONOMIE ET EMPLOIS	12
UN TERRITOIRE MOINS TOUCHE PAR LE CHOMAGE MAIS DES DISPARITES TERRITORIALES	12
L’EMPLOI STABLE	12
LE SECTEUR TERTIAIRE PREDOMINANT	12
LES COMMERCE DE DETAIL	13
UNE AGRICULTURE DOMINEE PAR LES FILIERES LONGUES ET PERDANT DES FERMES.....	13
L’INDUSTRIE SE MAINTIENT	14
UNE FORTE INTENSITE TOURISTIQUE	15
LES NOUVEAUX MODELES D’ECONOMIE.....	15
5) PARC DES LOGEMENTS	16
BEAUCOUP DE RESIDENCES SECONDAIRES ET DE PROPRIETAIRES	16
LE CHAUFFAGE AU BOIS TRES PRESENT	17
DES LOGEMENTS A ISOLER	17
6) ACCESSIBILITE, MOBILITE, EQUIPEMENTS	18
LE TERRITOIRE EST ACCESSIBLE GRACE A DES INFRASTRUCTURES BIEN DEVELOPPEES :	18
DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL DOMINES PAR LA VOITURE	18
EQUIPEMENTS ET SERVICES	19
DES EQUIPEMENTS ET SERVICES A DEVELOPPER POUR REpondre AUX DEFIS DU VIEILLISSEMENT	20
UN ACCES AUX SOINS INEGAL.....	20
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS	21
ACCES AU NUMERIQUE	21
7) ACTIONS CULTURELLES ET IMPLICATION CITOYENNE	22
DES LIEUX CULTURELS QUI S’ETOFFENT.....	22
IMPLICATION CITOYENNE	22
8) CONSOMMATION ET PRODUCTION D’ENERGIE.....	23
UNE CONSOMMATION D’ENERGIE ALOURDIE PAR L’ACTIVITE INDUSTRIELLE... ..	23
... TOUT COMME LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	23
LA PRODUCTION D’ENERGIE RENOUVELABLE	24
ANNEXE 1 : CARTE DES COMMUNES DU PETR DU PAYS DES NESTES	25
ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNES DU PETR DU PAYS DES NESTES	26

1) Situation, composition et histoire

Localisation

Le Pays des Nestes est situé au sud-ouest de la Région Occitanie, dans la partie sud-est du département des Hautes-Pyrénées.

D'une superficie de 1 400 km², il comprend le plateau de Lannemezan, les Baronnies, la Barousse, la vallée de la Neste, la vallée du Nistos, la vallée d'Aure et la vallée du Louron.

Bordé à l'est par le département de la Haute-Garonne, c'est un territoire transfrontalier le long de la chaîne des Pyrénées.

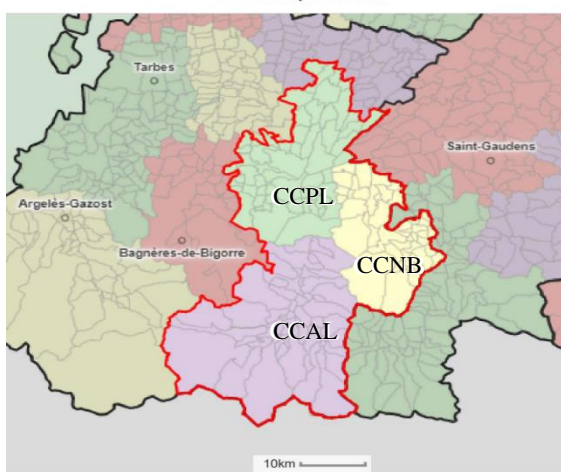
Cette position géographique permet d'accéder au Sobrarbe, Province de Huesca en Espagne, grâce au tunnel d'Aragnoet-Bielsa situé au fond de la vallée d'Aure, haut lieu de passages qui a toujours joué un rôle majeur dans les échanges transfrontaliers.



Zonage Massif Pyrénées



Situation géographique
PETR du Pays des Nestes



Composition administrative

La structure du Pays des Nestes est née de la volonté des acteurs locaux à travailler ensemble autour d'un projet fédérateur pour répondre aux enjeux du territoire et aux besoins des habitants. Il a vu le jour en 2004 avec le statut de syndicat mixte. En 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) lui permet d'évoluer en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays des Nestes.

Le PETR du Pays des Nestes regroupe 146 communes et 3 Communautés de Communes :

- Communauté de Communes des Vallées d'Aure et du Louron (CCAL)
- Communauté de Communes Neste-Barousse (CCNB)
- Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan (CCPL)

Le PETR du Pays des Nestes est l'animateur et gestionnaire des politiques contractuelles du territoire :

- Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 avec la Région.
- Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026 avec l'Etat.
- Approche Territoriale Intégrée Priorité 5 du Programme Régional FEDER-FSE+ 2021-2027
- Programme LEADER 2023-2027 en lien avec le PETR du Pays des Coteaux dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) Coteaux-Nestes.

D'autres contrats sont gérés en direct par les communes ou communautés de communes :

- 9 contrats Bourgs-Centres avec la Région : Arreau, Capvern, Galan, La-Barthe-de-Neste, Lannemezan, Loures-Barousse/Mauléon-Barousse, Saint-Lary-Soulan, Saint-Laurent-de-Neste, Vielle-Aure.
- 3 contrats Petites villes de demain avec l'Etat : Lannemezan, Saint-Laurent de Neste/Loures-Barousse, Arreau/Saint-Lary-Soulan.

Histoire du territoire

Le territoire est marqué par **une occupation humaine ancienne dès la préhistoire** avec de nombreux sites de plein air et grottes, dès l'Acheuléen (au-delà de 100 000 ans : Uglas et Gargas) et au paléolithique supérieur (Gargas, Lortet, Labastide...). Le plateau de Lannemezan et les collines du piémont conservent des sites funéraires remarquables (tumulus et grottes sépulcrales) de la fin du Néolithique (entre 3700 et 1400 avant notre ère) à Avezac et Lannemezan, notamment documentés par des fouilles dès le XIXe siècle et encore récemment (Arsenal/CM10 en 2016). L'oppidum de Montsérié et d'autres sites contemporains attestent d'une exploitation des ressources locales et d'une mise en valeur de l'espace durant la Protohistoire.

Le territoire est romanisé dès le 1er siècle avant notre ère, autour de la Cité de Convènes (Convenae) dont Lugdunum (à l'emplacement actuel de Saint-Bertrand de Comminges) était le chef-lieu. Il conserve des caractères et des héritages culturels des périodes plus anciennes (toponymie, divinités, feux de solstice, transhumance ...) et connaît une christianisation précoce.

Au Moyen-Age, le comté d'Aure (puis la baronnie de La Barthe) est un territoire stratégique qui permet le contrôle d'un passage vers la péninsule ibérique. La famille d'Aure et celle de La Barthe alternent les alliances avec la Bigorre et le Comminges et conservent des liens privilégiés avec l'Aragon. Elle contrôle aussi le plateau de Lannemezan (bastide de Lannemezan créée en 1274), et donc la circulation est-ouest en piémont. Elle doit composer avec d'autres pouvoirs : l'Eglise,

les rois de France, et la population. Cette dernière obtient en 1300 une charte de droits politiques et civils qui donne au futur pays des Quatre-Vallées son socle juridique. En raison de son caractère pivot (stratégique), le territoire continue d'être disputé, notamment entre les maisons de Foix-Béarn et d'Armagnac.

En 1475, le Pays des Quatre-Vallées (Aure, Magnoac, Neste et Barousse) est intégré au domaine royal (Louis XI en devient le principal seigneur). Dès lors l'assemblée représentant les communautés et la noblesse locales acquiert un rôle déterminant, notamment celui de répartir entre tous le montant de l'impôt versé au roi, ce qui est l'essence d'un pays d'états. La population des Quatre-Vallées conserve des privilèges (exceptions au droit commun) comme le port d'arme, l'exemption de service militaire hors des vallées, et les exonérations d'impôts, qui sont méthodiquement réduits au fur et à mesure de la normalisation de la monarchie et de sa centralisation.

Du Moyen Âge à la Révolution, les vallées se complètent en termes d'exploitation et de valorisation des ressources qui sont en partie commercialisées : bois et forêts, polyculture, pastoralisme (fromage, viande et laine), marbres et ressources minières, eau. Les débouchés sont en Espagne et dans les villes du piémont. Les bourgs de la vallée d'Aure sont le centre économique. Lannemezan un marché d'importance. La Barthe et Castelnau-Magnoac les centres politiques et judiciaires. Pays « pauvre » dans l'ensemble et très inégalitaire, il n'en conserve pas moins des éléments architecturaux et artistiques remarquables. Le pouvoir est aux mains d'une bourgeoisie, faite de propriétaires fonciers, de négociants et de notables qui contrôlent les communautés et administrent le pays. Pas d'élections démocratiques ni de contestation du principe monarchique. Sans compter les règles de successions qui privilégient le fils aîné.

La Révolution française met un terme à ce régime d'exception et fait entrer ces populations dans une normalité (fin des privilèges, égalité formelle et politique, citoyenneté, conscription, impôts) qu'elles rejettent plus qu'elles n'y adhèrent et qu'elles tentent de contourner. Le Pays des Quatre-Vallées est alors rattaché à la Bigorre pour former l'actuel Département des Hautes-Pyrénées.

Le XIXe siècle est marqué par l'intégration progressive du territoire à la République en même temps que son ouverture à l'extérieur et le développement de nouvelles activités en lien avec l'industrialisation (papeterie, filatures, mines, hydroélectricité, chimie et métallurgie dans les vallées et sur le plateau, canal de la Neste...) et les mobilités (route des cols, train, tourisme, thermalisme...). Des formes de dissidences et des révoltes locales émaillent cette période.

Au XXe siècle, le pays des Nestes est une terre d'émigration vers les Amériques, l'Afrique du Nord mais aussi une terre d'accueil pour les Espagnols (migrations économiques et politiques) et une zone de refuge et de résistance durant la seconde guerre mondiale. Les solidarités historiques et la complémentarité entre les composantes du territoire ont demeuré. La décentralisation a permis la mise en place de nouveaux lieux de concertation et de construction de ces solidarités. Le Pays des Nestes aurait pu être la continuation du Pays des Quatre-Vallées mais les arbitrages politiques départementaux des années 90 (au moment de la Loi Voynet) en ont décidé autrement et ont écarté le Magnoac pour créer l'ensemble Coteaux.

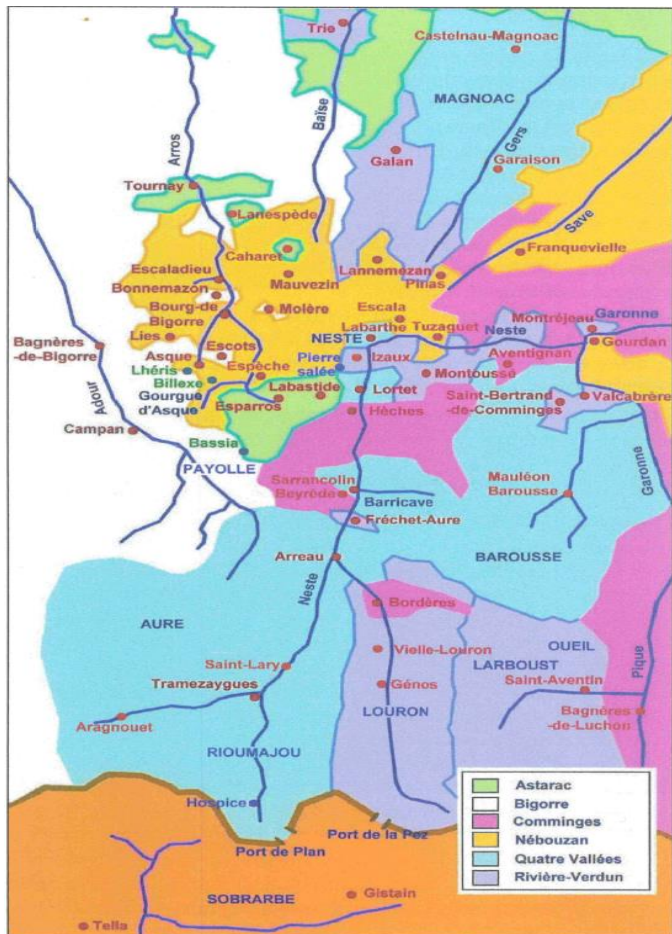


Illustration extraite de : BRAU, Jacques. *Pays des Nestes et de Comminges, des origines à nos jours*, Monhélios, 2014. (p 230).

2) Physionomie, ressources et risques

Une diversité de paysages

Plusieurs régions naturelles composent le paysage du territoire :

- Au nord, une zone de Coteaux, avec un paysage vallonné ; cette zone est bordée au sud par le plateau de Lannemezan ;
- Au centre, une zone de piémont : Baronnies et vallée de la Barousse ;
- Au sud, l'espace montagnard : les altitudes augmentent jusqu'aux sommets des Pyrénées françaises (point culminant : Pic Long 3 192m) ; la vallée des Nestes est perpendiculaire à la chaîne pyrénéenne ; depuis Lannemezan, elle remonte jusqu'à Arreau puis se divise en 2 vallées : la vallée d'Aure et la vallée du Louron.

Un patrimoine naturel exceptionnel

Le territoire est reconnu pour la richesse de son patrimoine naturel qui compte de nombreuses zones ou sites protégés :

- Le Parc National des Pyrénées
- La réserve naturelle nationale du Néouvielle
- Les réserves naturelles régionales d'Aulon et du Montious
- Le projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées
- La Réserve Internationale de Ciel Etoilé : 1ère réserve européenne pour la préservation d'un ciel étoilé de qualité.

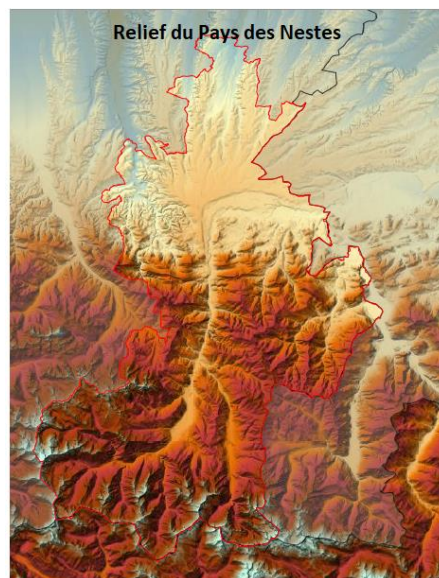
Le territoire compte de nombreux sites du réseau européen Natura 2000 :

- Zone spéciale de conservation : Tourbière de Clarens, vallées du Rioumajou et du Moudang, Garonne en Occitanie dont la Neste d'Aure et la Neste,...
- De nombreuses ZNIEFF de types 1 et 2

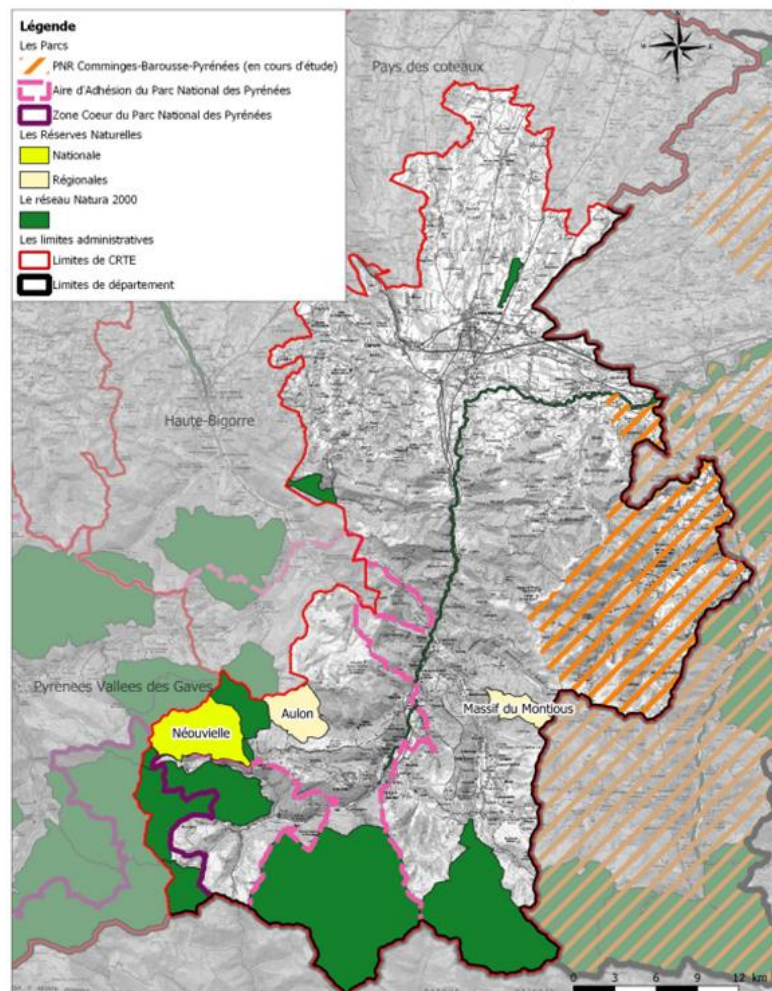
La richesse de ce patrimoine naturel est support à la promotion d'une offre d'activités de pleine nature large et diversifiée et héberge des événements majeurs comme le Tour de France, le Grand Raid des Pyrénées (trail) ou le Pyrénées Bike Festival (VTT), support de la coupe du monde de descente et d'enduro.

Un patrimoine culturel riche

- Un grand site Occitanie « Pyrénées Aure Louron » : le site patrimonial remarquable d'Arreau et deux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins des Saint-Jacques de Compostelle (Hôpital Saint-Jean de la Combe d'Aragnouet et église Saint-Laurent de Jézeau)
- Un Pays d'Art et d'Histoire « Vallées d'Aure et du Louron »
- De nombreux sites d'intérêt patrimonial et espaces découvertes : Abbaye de l'Escaladieu, Château de Mauvezin, Grottes de Gargas, Grottes de Labastide, Gouffre d'Esparros...



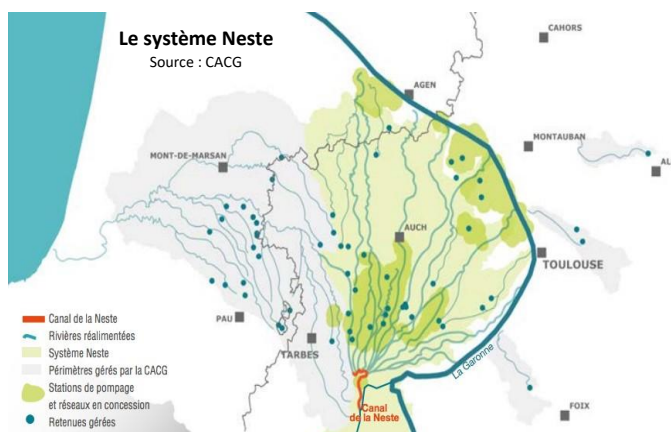
Zones de protection de l'environnement sur le territoire Pays des Nestes



L'eau : une ressource partagée

Le débit de la Neste et de ses affluents jusqu'à Sarrancolin conditionne l'irrigation des rivières de Gascogne. Son bassin versant est localisé presque entièrement dans le département des Hautes-Pyrénées et correspond au territoire du Pays des Nestes.

L'ensemble hydrographique appelé « système Neste » permet de répondre à une demande en eau d'irrigation durant la saison estivale très importante en aval (Pays des Coteaux et département du Gers). Le territoire est donc caractérisé par des liens d'usage, créés tant par le système hydrographique (le canal et les retenues), que par les échanges entre acteurs locaux pour la bonne gestion de l'eau (irrigation, alimentation en eau potable...).

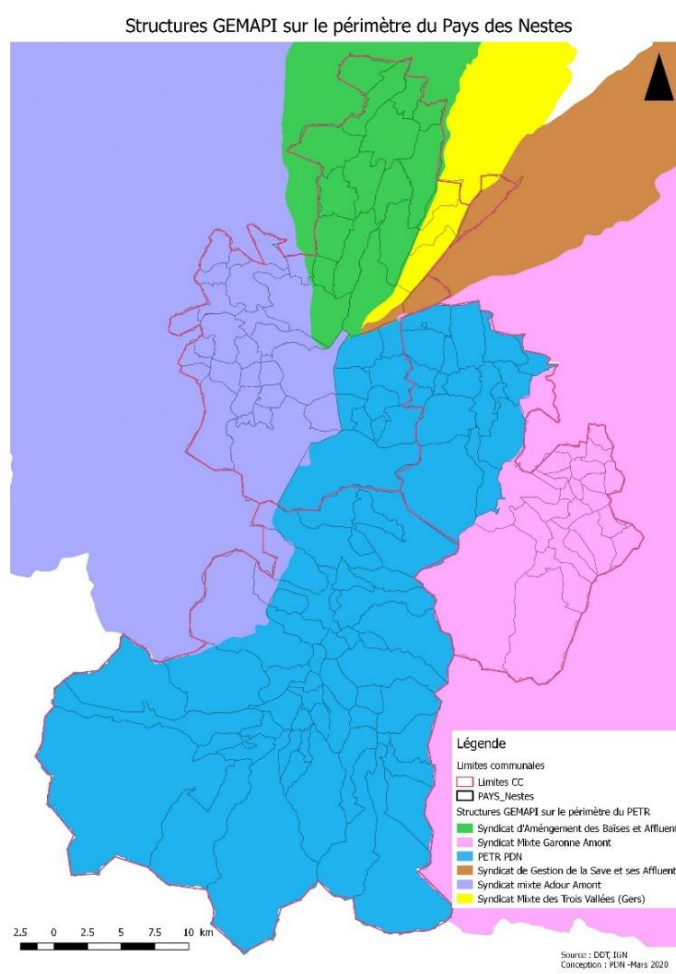


Le PETR du Pays des Nestes est concerné par plusieurs outils de planification abordant la gestion quantitative de l'eau et des zones humides :

- Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Neste et Rivières de Gascogne est en cours d'élaboration
- Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vallée de la Garonne est dans sa phase de mise en œuvre
- Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau Garonne Amont (PTGA) est en cours de réalisation

En 2019, les 3 EPCI¹ qui composent le PETR du Pays des Nestes ont transféré la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui a pour but d'améliorer la protection de la population contre les inondations. Pour cela, des études et des travaux de prévention et de protection au bord de rivières et aussi des actions fondées sur la nature (restauration de la biodiversité) sont réalisées ou en cours avec la prise en compte du changement climatique.

6 syndicats GEMAPI interviennent sur le territoire du Pays des Nestes.



¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (les communautés de communes).

La forêt : une ressource à valoriser et à protéger

La forêt est présente sur 60 % du territoire du Pays des Nestes. Composante essentielle du paysage, la forêt descend au plus proche des villages, pouvant donner un sentiment d'enfermement aux habitants. Historiquement le bois a été exploité par de petites unités artisanales (scieries notamment).

Cette activité a été confrontée à de multiples problèmes : événements climatiques (tempêtes et sécheresses) qui ont affecté les récoltes de bois, morcellement des parcelles forestières, problèmes d'accessibilité et de desserte, engins coûteux nécessaires. En conséquence, elle a périçité (2 scieries persistent).

A l'échelle du massif des Pyrénées, le constat est que l'aval de la filière a tendance à utiliser des bois récoltés en dehors du massif alors que les bois locaux sont de bonne qualité.

Aujourd'hui la forêt regagne du terrain. Elle constitue un atout pour le tourisme du territoire (randonnée, cueillette, chasse...). Par ailleurs, des démarches sont en cours (plans de développement de massif) pour favoriser une meilleure gestion de la ressource forestière ainsi que la structuration de la filière bois. Suite à la crise de 2020, les questions de circuits courts dans la filière bois sont apparues comme importante et l'utilisation du bois local apparaît comme un enjeu pour la filière locale.

Pour répondre à ces enjeux le PETR du Pays des Nestes s'est engagé depuis 2014 dans l'animation d'une Charte Forestière du Territoire. Elle permet de travailler en collaboration avec les Communautés de Communes et les communes sur les 4 aspects de la forêt : économique, écologique, social et culturel.

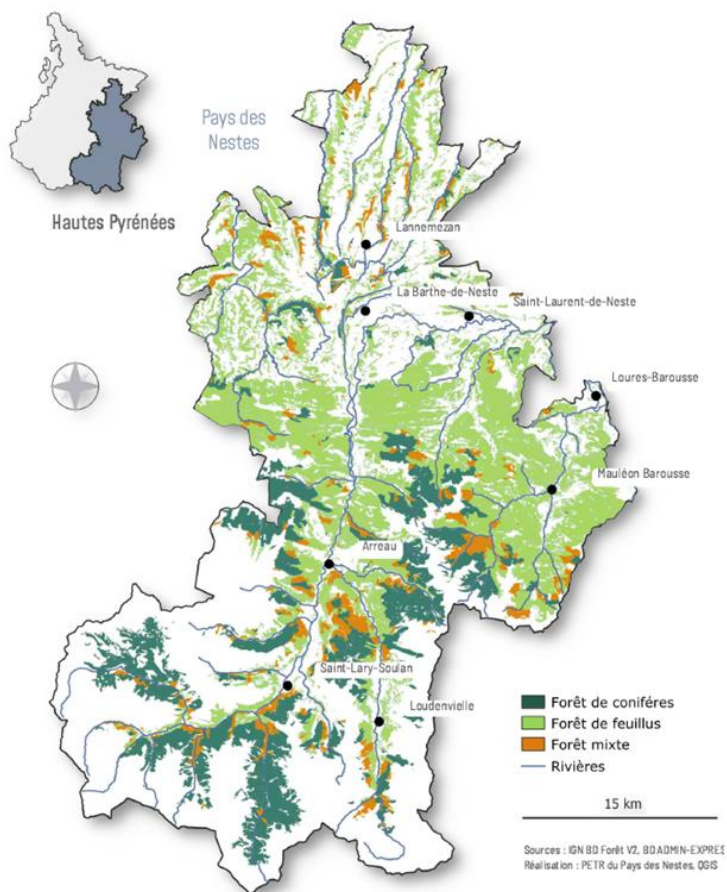
Occupation des sols et artificialisation

Le territoire est très majoritairement composé de forêts et milieux semi-naturels (72,3%) et de terres agricoles (24,9%). La superficie du territoire artificialisée représente 2,3%, les surfaces en eau et zones humides 0,4%.

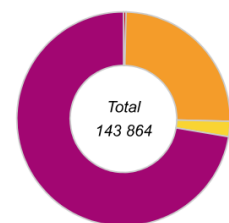
L'artificialisation progresse deux fois moins vite sur le territoire qu'au niveau régional (0,17% de la surface totale artificialisée entre 2011 et 2021 contre 0,38% au niveau régional).

50,4% des surfaces artificialisées ces dix dernières années sont destinées aux activités économiques (26,6 en Occitanie).

Les forêts du Pays des Nestes



Occupation du sol (en hectares)
PETR du Pays des Nestes



- Surfaces en eau et zones humides (0,4 %)
- Superficie territoires agricoles (24,9 %)
- Superficie territoires artificialisés (2,3 %)
- Superficie forêts et milieux semi-naturels (72,3 %)

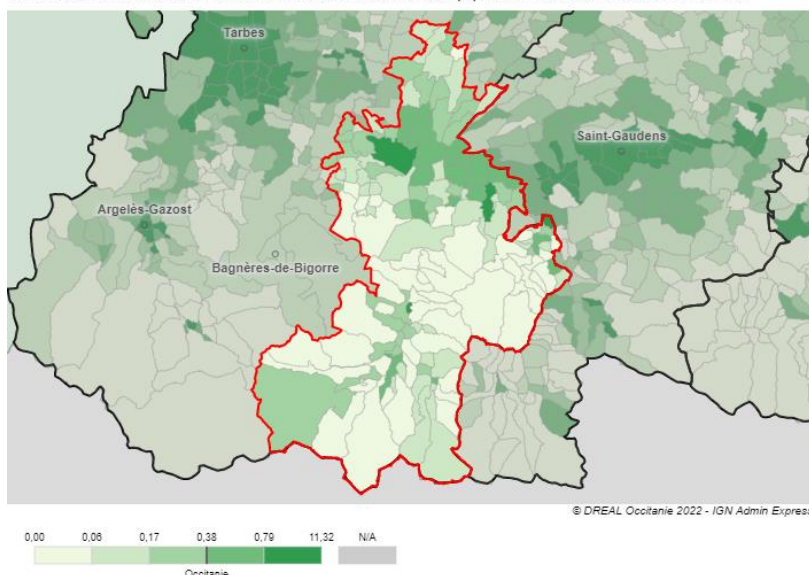
Source : SDES + Union européenne - SDES, Corine Land Cover, 2018 - 2018

Indicateurs d'artificialisation entre 2009 et 2019

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Flux artificialisation 2011 - 2021 (ha)	72,7	76,4	99,3	248,4	27739,6
Part de la surface totale du territoire artificialisée entre 2011 et 2021 (%)	0,1	0,25	0,23	0,17	0,38
Part des surfaces artificialisées pour l'activité économique entre 2009 et 2019 (%)	61	53,3	40,4	50,4	26,6

Source : Observatoire national de l'artificialisation - Plan national Biodiversité

Part de la surface totale du territoire artificialisée entre 2011 et 2021 (%) - Source : Observatoire de l'artificialisation des sols



Les communes du territoire les plus concernées par l'artificialisation entre 2011 et 2021 sont Montégut, Loures-Barousse et Pailhac (valeur supérieure à 1%).

Les 10 premiers	Valeur (%)
Montégut	4,96
Loures-Barousse	1,68
Pailhac	1,06
Capvern	0,83
Nestier	0,77
Bourisp	0,76
Mazères-de-Neste	0,75
Estarvielle	0,69
Lannemezan	0,68
Antichan	0,64

Les risques naturels et technologiques

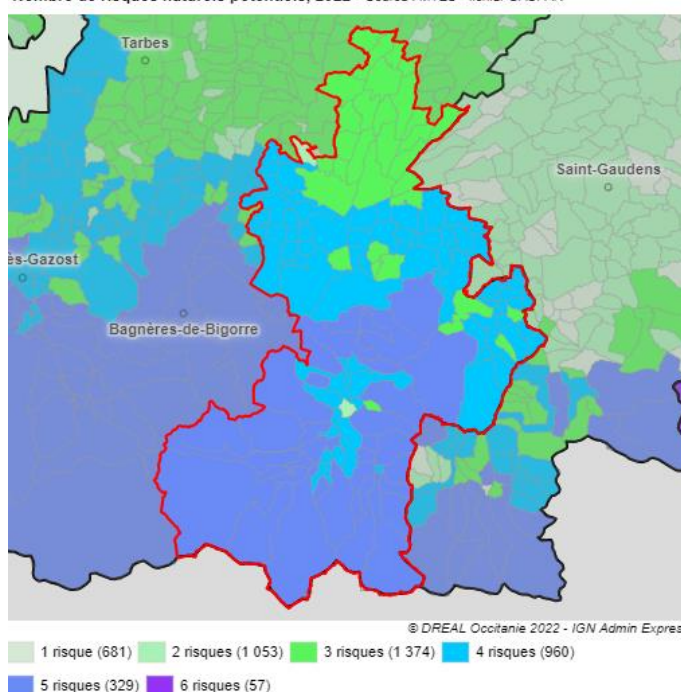
Quasiment toutes les communes du territoire sont concernées par les risques d'inondation (135/146). Les crues survenues en 2013 ont particulièrement touché les vallées des Nestes.

Au sud du territoire, à l'image des territoires de montagne, la majorité des communes sont concernées par au moins 5 risques (inondations mais aussi avalanches, mouvements de terrain, feux de forêts, etc.).

Sur le bassin versant de la Neste, en 2014, la population en zone inondable est estimée à 1 686 personnes sur 14 000 habitants permanents soit 12% de la population du bassin. 37 des 75 communes, surtout dans les zones touristiques, sont concernées par le risque inondation. Les principales communes vulnérables sont Vielle-Aure, Mazères-de-Neste, Sarrancolin, Arreau, Vignec, Guchen, Bizous, Saint-Lary, Bordères-Louron, Lortet.

Concernant les risques technologiques, la plupart des communes le long de la Neste sont concernées par le risque de rupture de barrage (Cap de Long). Les communes autour de la ville de Lannemezan sont également soumises au risque industriel (l'usine Arkema est classée SEVESO 3).

Nombre de risques naturels potentiels, 2022 - Source : MTEs - fichier GASPAR



Indicateurs des risques industriels

Libellé	Nombre de sites industriels faisant l'objet d'un PPRT 2019	Nombre de plans de prévention des risques technologiques (PPRT) couvrant la commune 2019	Nombre d'établissements classés SEVESO III 2019
Lannemezan	4	1 - 1	1
Avezac-Prat-Lahitte	0	1 - 1	0
La Barthe-de-Neste	0	1 - 1	0
Capvern	0	1 - 1	0

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire (MTEs), BRGM

3) Caractéristiques de la population

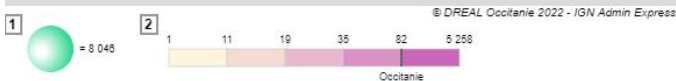
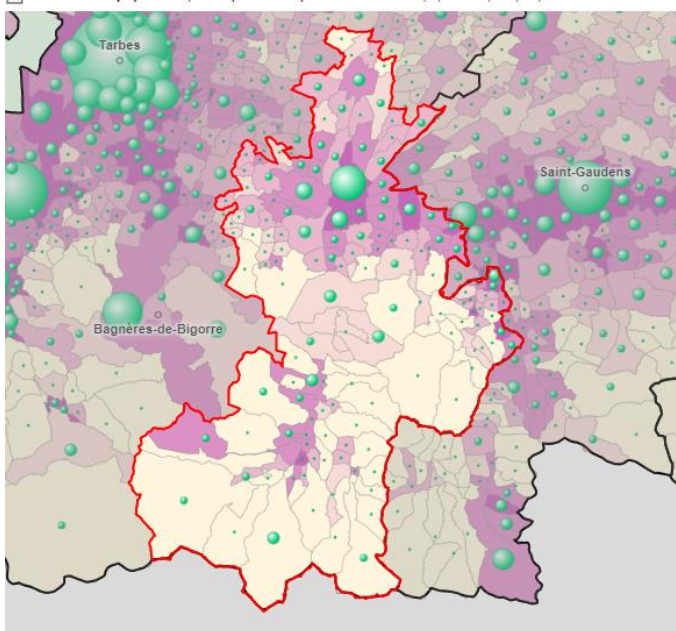
Un territoire majoritairement rural

Le territoire du Pays des Nestes est vaste de 1397 km² et compte 31920 habitants en 2020. Il s'agit d'un territoire rural très peu dense avec 22,8 habitants au km² (la densité régionale est de 82,1).

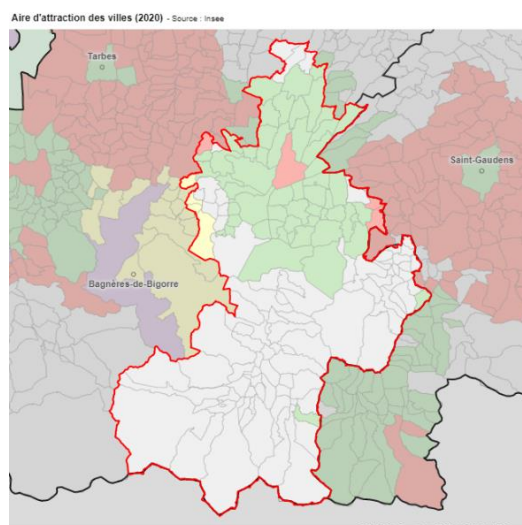
Populations - superficie - densité

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie	
Population totale (légal) (hab.)		7058	7451	18158	32667	6097513
Population comptée à part		152	159	436	747	123544
Population municipale (statistique)		6906	7292	17722	31920	5973969
Superficie (km ²)		664	304	430	1397	72724
Densité de population (hab./km ²)		10,4	24	41,3	22,8	82,1

- 1 Population municipale, 2020 (hab.) - Source : Insee - RP (exploitation principale)
 2 Densité de la population, 2020 (hab. / km²) - Source : Insee - RP (exploitation principale)



Les 10 premiers	Population 2020
Lannemezan	5803
Capvern	1266
La Barthe-de-Neste	1230
Saint-Laurent-de-Neste	955
Saint-Lary-Soulan	838
Arreau	772
Galan	698
Loures-Barousse	626
Hèches	613
Avezac-Prat-Lahitte	601

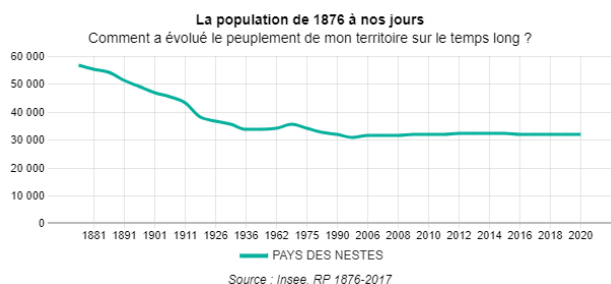


Selon la typologie du zonage en aires d'attraction des villes, plus de la moitié (56%) des communes du territoire sont isolées (hors influence des pôles). 54 communes (37%) appartiennent à la couronne de l'aire de Lannemezan et 10 communes (6,8%) à d'autres couronnes (5 à l'aire de Bagnères-de-Bigorre, 1 à l'aire de Tarbes, 2 à l'aire de Saint-Gaudens et 1 à l'aire de Bagnères-de-Luchon).

Une population qui se stabilise après l'exode rural

La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle sont marqués par un exode rural massif qui fait perdre au territoire une grande partie de sa population (qui était de près de 57 000 habitants en 1876). Malgré un léger rebond dans les années 60, la population se stabilise depuis les années 2000 autour de 32 000 habitants.

Sur la période 2014-2020, les variations annuelles de la population sont en effet relativement faibles (- 258 habitants, soit -0,13% en moyenne par an) et s'expliquent essentiellement par un solde naturel déficitaire (-1352 habitants) compensé par un solde migratoire apparent positif (+ 1094 habitants) en particulier sur la CCNB (+632) et dans une moindre mesure sur la CCPL (+482). A noter que le solde migratoire est négatif sur la CCAL (-19).



Evolution de la population municipale

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie	
Population 2020		6906	7292	17722	31920	5973969
Population 2014		7055	7223	17900	32178	5730753
Population 2009		7238	7089	17511	31838	5473597
Evolution de population entre 2014 et 2020		-149	69	-178	-258	243216
Evol. de la pop. en moy an. 2014-2020		-0,36	0,16	-0,17	-0,13	0,7
Solde naturel 2014-2020 (nb)		-130	-562	-660	-1352	11282
Solde migratoire apparent 2014-2020 (nb)		-19	631	482	1094	231934

Source : Insee - RP (exploitation principale)

Le déficit du solde naturel s'explique par un taux de mortalité relativement élevé (avec une moyenne annuelle de 13,5 décès pour 1000 habitants sur la période 2013-2019 contre 9,8 ‰ au niveau régional), combiné à un faible taux de natalité (6,8 ‰ sur le territoire du Pays des Nestes contre 10,4 ‰ sur le plan régional).

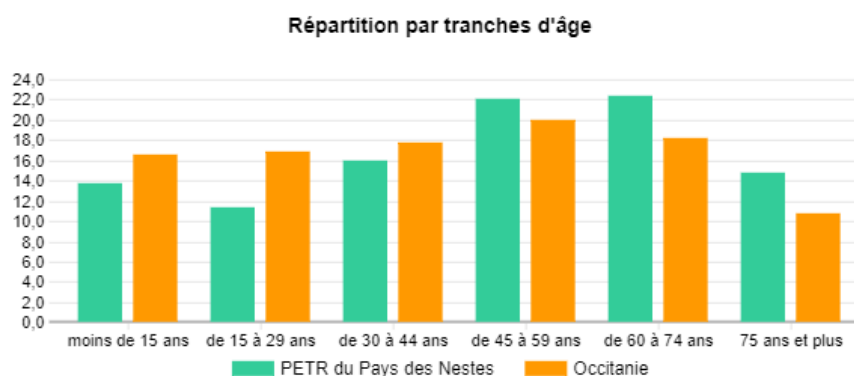
Une population vieillissante

La répartition par tranches d'âges montre clairement un écart de profil entre la population du territoire du Pays des Nestes et celle de la région Occitanie : la part des tranches d'âges plus jeunes et plus âgées sont inversées, ce qui illustre bien un vieillissement plus marqué de la population du Pays des Nestes.

Ce phénomène est particulièrement marqué sur

la CCNB où la part des plus de 60 représente plus de 40% en 2019 (37,1% sur le PETR) alors qu'elle est inférieure à 30% au niveau régional (28,9%).

En 2019, l'indice de vieillissement (nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) est de 163 sur le Pays des Nestes contre 100 en Occitanie.



Source : Insee - RP (exploitation principale) - 2019

Âge de la population

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie	
Part de la population âgée de moins de 20 ans (%)		17,7	18,1	17,9	17,9	22,5
Part de la population âgée de 60 ans ou plus (%)		32,4	41,2	37,2	37,1	28,9
Indice de jeunesse		54,8	43,8	48,1	48,3	77,7
Indice de vieillissement		142	182	163	163	100

Source : Insee - RP (exploitation principale) - 2019

A noter : deux projets d'habitats inclusifs (Bize et Bertren) et deux espaces de convivialité à destination des séniors (Lannemezan et Arreau) sont en cours d'élaboration sur le territoire.

Des ménages qui se nucléarisent

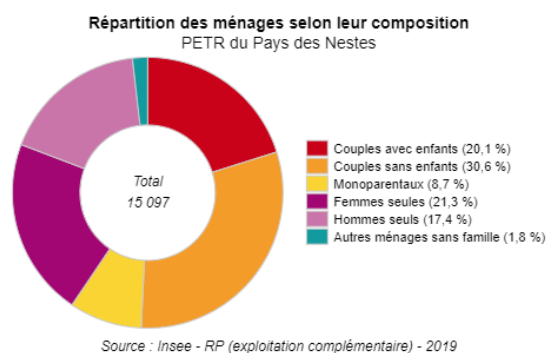
Le territoire compte 15099 ménages pour 30548 personnes (population des ménages). La taille moyenne des ménages sur le Pays des Nestes est égale à celle de la région (environ 2 personnes en moyenne par ménage).

Ménages

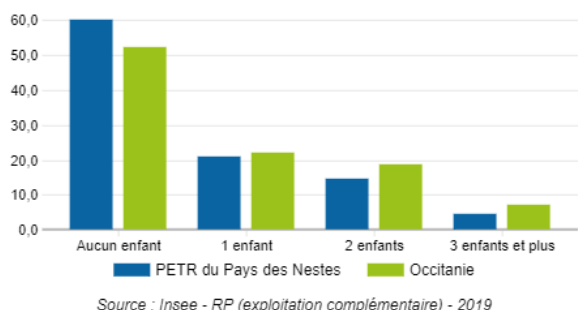
Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie	
Nombre de ménages (nb)		3426	3350	8323	15099	2761398
Population des ménages		6835	6890	16823	30548	5794890
Taille moyenne des ménages		2	2,1	2	2	2,1

Source : Insee - RP (exploitation principale) - 2019

La composition des ménages diffère assez peu du profil régional (moins d'1% d'écart), si ce n'est pour les couples dont la part des sans enfant est un peu plus élevée sur le Pays des Nestes (30,6 contre 27,2%) et la part avec des enfants un peu moindre (20,1 contre 22,6% en Occitanie).



Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans



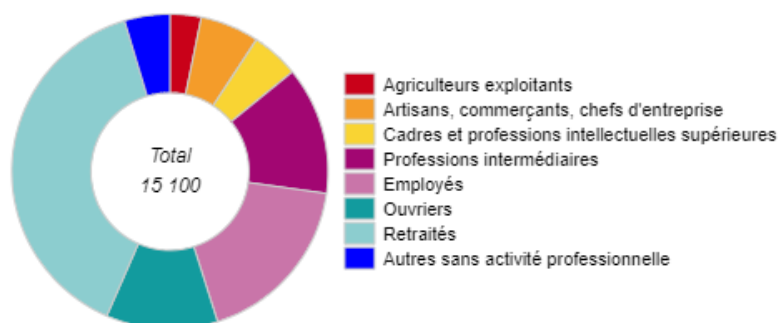
La part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans confirme ces écarts : plus de familles sans enfants sur le pays des Nestes et plus de familles avec 1 à 3 enfants de moins de 25 ans en Occitanie.

Profil sociologique des ménages

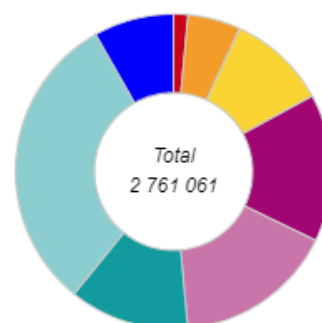
La répartition des ménages selon les CSP montre un profil assez distinct du niveau régional, en particulier en ce qui concerne les « agriculteurs exploitants » (3,2% sur le Pays des Nestes contre seulement 1,5% en Occitanie), mais surtout pour les « Cadres et professions intellectuelles supérieures » qui sont sous-représentés sur le Pays des Nestes (4,9% contre 10,1%) et les retraités qui sont sur-représentés (38,8 contre 31%). On note également une différence significative sur la catégorie des « Autres sans activité professionnelle » dont la part est plus marquée au niveau régional (8,6% contre 4,6 sur le PETR).

Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

PETR du Pays des Nestes



Occitanie



Source : Insee - RP (exploitation complémentaire) - 2019

Revenus

Le territoire du Pays des Nestes compte 14 409 foyers fiscaux en 2020. La part des foyers imposés est plus élevée que sur la Région Occitanie sur la CCAL, moins élevée sur la CCNB et la CCPL. Le taux de pauvreté quant à lui est plus important sur la CCNB, que sur la CCAL et la CCPL, bien qu'inférieur à la moyenne régionale

Revenus

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	Occitanie
Nombre de ménages fiscaux en 2020	3 035	3 239	8 135	2 666 792
Part des ménages fiscaux imposés en 2020	46,1%	43%	42,8%	45,9%
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2020	20 850 €	21 050 €	21 300 €	21 420 €
Taux de pauvreté en 2020	14,6%	16,1%	14,5%	16,8%

4) Economie et emplois

Un territoire moins touché par le chômage mais des disparités territoriales

Le Pays des Nestes compte 13861 actifs, soit 43,4% de la population. Ce taux légèrement inférieur à la moyenne régionale (45,2%) s'explique par la part élevée de retraités (29,4 contre 21,3%) et le faible taux de chômage (10,1% contre 14,5% en Occitanie). On peut cependant constater deux profils territoriaux bien distincts :

1. Le territoire de la CCAL (les vallées de montagne) qui dispose d'un ratio de dépendance économique² très bas (108,1) marqué par un taux d'activité élevé (51,3%), un taux de chômage bas (6,3%) et une part de retraités proche de la moyenne régionale (23,7% contre 21,3 en Occitanie).
2. Les territoires de la CCNB et de la CCPL (le piémont), où l'on observe à contrario un ratio de dépendance économique fort (respectivement 180,5 et 171,3) avec des taux d'activité inférieurs à la moyenne régionale (40,3% et 41,5%), un taux de chômage presque deux fois plus élevé que les vallées (plus de 11%) et une part de retraités beaucoup plus importante (égale ou supérieure à 30%).

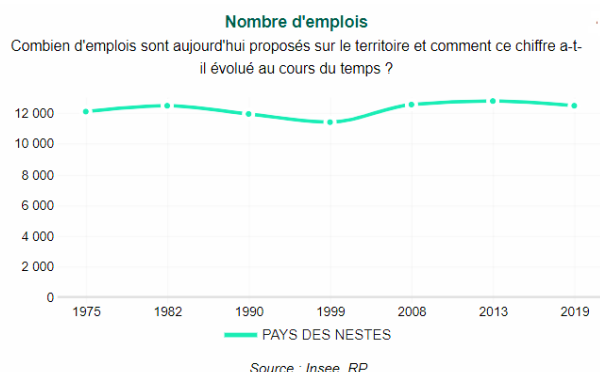
Actifs - Inactifs

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Population active totale	3554	2928	7380	13861	2680693
Taux d'activité (pop. active / pop. totale) (%)	51,3	40,3	41,5	43,4	45,2
taux de chômage (chômeurs / pop. active) (%)	6,3	11,5	11,3	10,1	14,5
Population inactive	3374	4335	10385	18095	3252492
Ratio inactifs sur actifs (%)	94,9	148,1	140,7	130,5	121,3
Part des retraités dans la pop. totale (%)	23,7	34,3	29,5	29,4	21,3
Ratio de dépendance économique (inactifs + chômeurs / actifs occupés) (%)	108,1	180,5	171,3	156,3	158,9

Source : Insee - RP (retraitements DREAL) - 2019

L'emploi stable

Le nombre d'emplois du territoire s'établit à 12476 en 2019. Ce chiffre est relativement stable depuis une dizaine d'années après un léger creux dans les années 90 (11404 emplois en 1999).



Le secteur tertiaire prédominant

Le profil des emplois locaux est marqué par une prédominance des services principalement non marchands (40,9%), ce qui est aussi le cas mais dans une moindre mesure au niveau régional (34,6%). Il s'agit des activités dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

Les emplois relevant des services marchands représentent près du quart du total des emplois (25,7%) mais sont moins présents qu'au niveau régional (31,8%). Il s'agit principalement des services rendus aux entreprises et aux particuliers, de l'hébergement-restauration, des activités immobilières, des transports.

Répartition de l'emploi par secteurs économiques

	CCAL		CCNB		CCPL		PETR		Occitanie	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Agriculture	165	4,5%	167	10,8%	326	4,5%	658	5,3%	83114	3,7%
Commerce	473	12,9%	83	5,4%	801	11,1%	1356	10,9%	295488	13,0%
Construction	252	6,9%	85	5,5%	372	5,1%	710	5,7%	157053	6,9%
Industrie	255	6,9%	151	9,7%	1027	14,2%	1433	11,5%	227770	10,0%
Services marchands	1648	44,8%	264	17,0%	1294	17,9%	3207	25,7%	724003	31,8%
Services non marchands	884	24,0%	800	51,6%	3423	47,3%	5106	40,9%	787885	34,6%
Total	3677	100,0%	1550	100,0%	7243	100,0%	12470	100,0%	2275313	100,0%

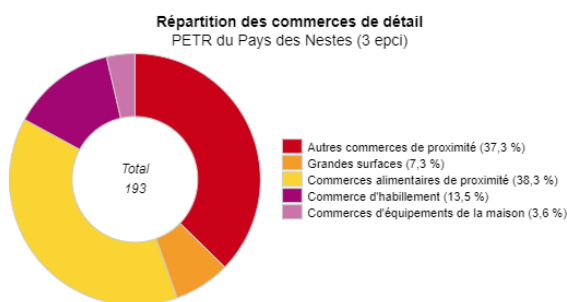
Source : Insee - RP (exploitation complémentaire) - 2019

² Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans). Il est défavorable lorsqu'il est supérieur à 100 (ou « fort »), c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

En comparaison du profil régional, les emplois locaux sont un peu plus spécialisés dans les secteurs de l'industrie (11,5 contre 10%) et de l'agriculture (5,3% contre 3,7% en Occitanie) et moins dans ceux du commerce (10,9 contre 13%) et de la construction (5,7 contre 6,9%).

Ce profil général peut être nuancé au regard de la répartition territoriale qui fait apparaître une prédominance des services marchands sur la CCAL (44,8%), une industrie plus présente sur la CCPL (14,2%) et un secteur agricole plus marqué sur la CCNB (10,8%) au détriment du commerce (5,4%).

Les commerces de détail représentent 193 établissements (et 1356 emplois) sur le Pays des Nestes. La plus grande part sont des commerces alimentaires (38,3%) et de proximité (37,3%). Les commerces d'habillement représentent 13,5% de l'ensemble, les grandes surfaces 7,3% et l'équipement de la maison 3,6%.



Source : Insee BPE - 2021

Une agriculture dominée par les filières longues et perdant des fermes

Avec plus de 27292ha de surface agricole utile en 2020, hors espaces pastoraux, le Pays des Nestes est un territoire résolument agricole. La partie montagnarde est fortement dominée par le pastoralisme et l'élevage d'herbivores, tandis que la partie coteaux et plaine présente une plus grande diversité de systèmes d'exploitation : grandes cultures, maraichage et arboriculture, volailles... La population agricole poursuit sa diminution (287 exploitations en moins sur la période 2010-2020), et compte aujourd'hui 867 exploitations (y compris exploitants agricoles hors cadres habituels : retraités, pluriactifs avec atelier agricole marginal, etc.).

Part de la Surface Agricole Utilisée

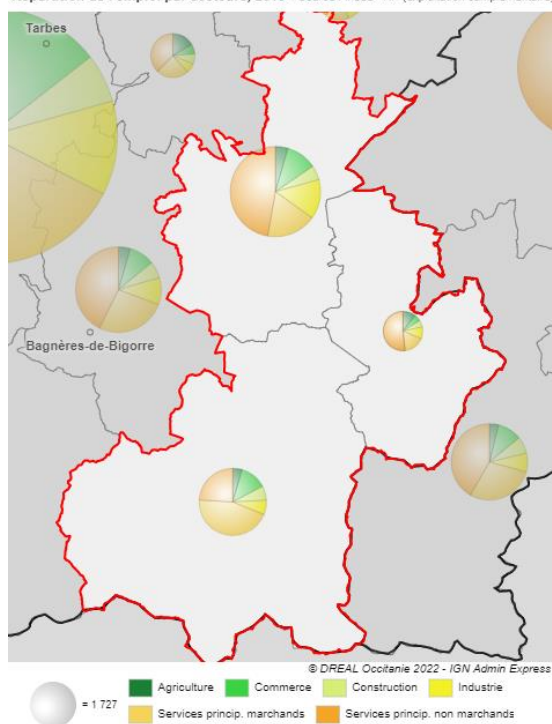
Indicateurs	PETR	Occitanie
Part de la SAU en céréales (%)	15,8	22
Part de la SAU en oléagineux (%)	2,3	9,8
Part de la SAU en protéagineux (%)	0,2	1,4
Part de la SAU en fourrage (%)	7,4	14,8
Part de la SAU toujours en herbe (%)	73,1	38,3
Part de la SAU en vigne (%)	0	8,1
Part de la SAU en fruits (%)	0,1	1,4
Part de la SAU en légumes (%)	0,1	0,7

Source : Agreste - 2020

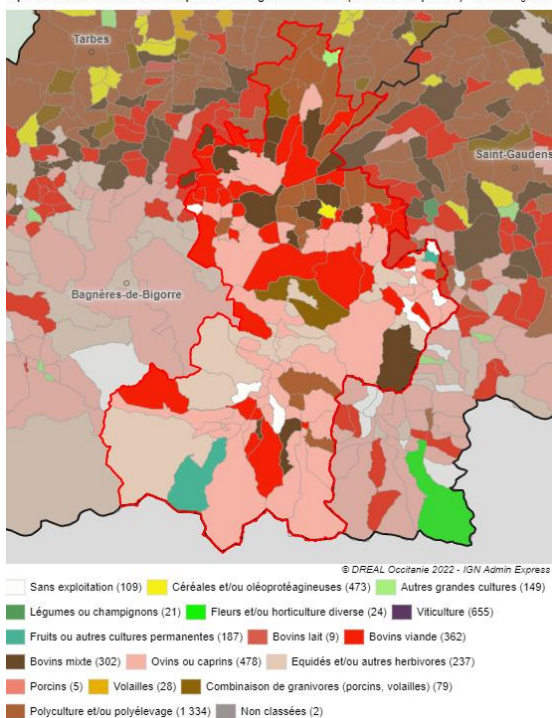
La SAU se maintient (seulement 220 ha de baisse sur la même période). Elle est essentiellement utilisée pour l'herbe (73,1%), les céréales (15,8%) et le fourrage (7,4%).

Les exploitations se sont agrandies, tant en surface qu'en cheptel, permettant le maintien des surfaces en agriculture et l'amélioration de la production brute standard moyenne. 1389ha sont utilisés en bio (5,1%), ce qui est trois fois moins qu'au niveau régional (15,5%).

Répartition de l'emploi par secteurs, 2019 - Source : Insee - RP (exploitation complémentaire)



Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020 (OTEX en 17 postes) - Source : Agreste



Nombre de têtes de bétail

Indicateurs	PETR	Occitanie
Nombre de vaches laitières	1161	113345
Nombre de vaches nourrices	14148	497438
Nombre de caprins	1650	189283
Nombre de brebis lait	827	707595
Nombre de brebis viande	27072	711031
Nombre de porcins	4913	416925
Nombre de volailles	63699	11521060

Source : Agreste - 2020

Production brute standard et démarches de qualité et d'origine

Indicateurs	PETR	Occitanie
Production brute standard moyenne par exploitation, en milliers d'euros	47,9	92,1
Proportion d'exploitations avec SIQO	20-30	45
Proportion de la SAU en AB	5,1	15,5

Source : Agreste - 2020

La production agricole est surtout spécialisée dans les ovins ou caprins, en particulier brebis viande (communes du piémont et des vallées), les bovins viande ou mixte et la polyculture et/ou polyélevage (communes du piémont et des coteaux). Les volailles sont bien présentes, notamment avec des ateliers inscrits dans des filières longues.

L'amélioration du revenu des agriculteurs passe généralement par la valorisation de la production ou la diversification sur la ferme.

De nombreux signes officiels de qualité ou d'origine (SIQO) existent sur le territoire ou sont en émergence, bien que leur proportion reste faible (entre 20 et 30% selon les derniers chiffres).

Le territoire reste ainsi dominé par des producteurs primaires n'assurant pas la transformation et la commercialisation : éleveurs naisseurs, commercialisation des céréales en coopératives, etc.

Depuis 2019, le PETR du Pays des Nestes porte une Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1 qui se poursuit pour une période de 5 ans vers un PAT de niveau 2.

A noter : un projet d'espace test agricole est en cours sur le Département des Hautes Pyrénées ainsi qu'un magasin de producteurs sur la commune de Lannemezan.

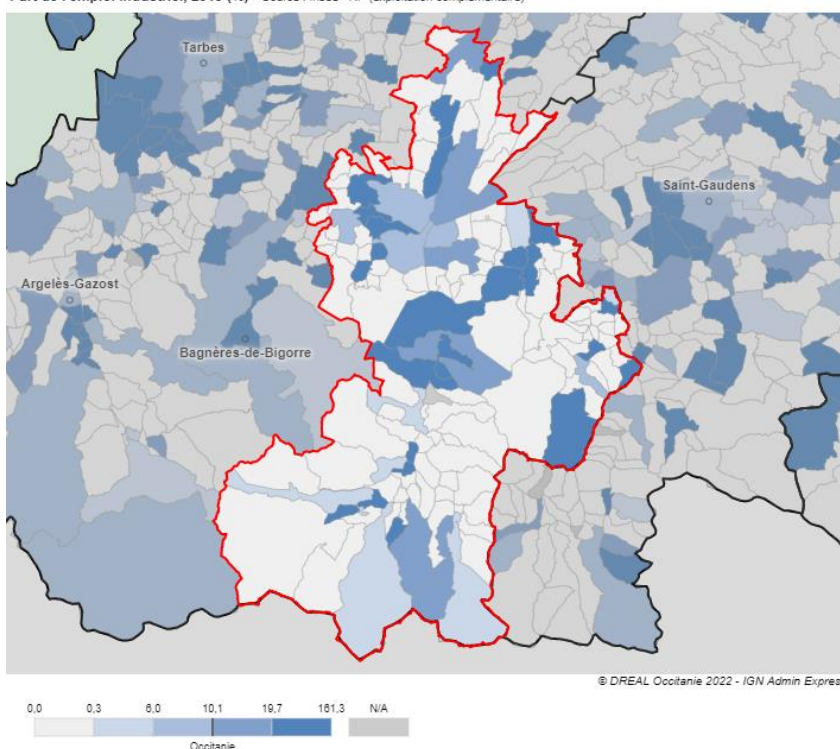
L'industrie se maintient

Jadis réputée pour ses activités d'électrometallurgie et d'électrochimie, la vallée des Nestes a conservé une forte empreinte industrielle jusqu'aux années 1990, notamment entre Lannemezan et Beyrède.

Après avoir connu une longue phase de désindustrialisation (fermeture de l'arsenal et de l'usine d'électrochimie d'Alcan-Péchiney en 2008), la mise en place de nombreux partenariats a permis d'attirer de nouvelles entreprises sur le plateau de Lannemezan (ex. filiale d'Alcan Carbone Savoie - fabrication de cathodes, Knauf Insulation - leader mondial de l'isolation).

Des PME sont également très actives (ex. usine chimique d'Arkéma, Prugent ébénisterie, PSI - traitement des déchets industriels), etc. Le PETR du Pays des Nestes a été sélectionné en 2018 « territoire d'industrie » avec deux autres territoires : la Communauté de Communes Cœur de Garonne et le PETR Pays Comminges Pyrénées.

Part de l'emploi industriel, 2019 (%) - Source : Insee - RP (exploitation complémentaire)



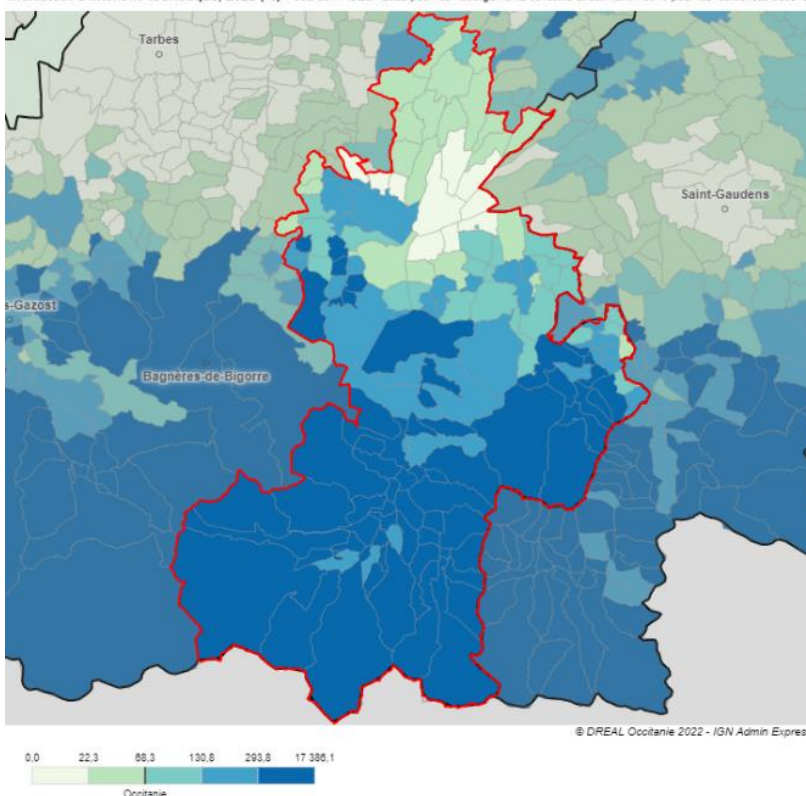
Une forte intensité touristique

L'intensité touristique (c'est-à-dire le rapport entre le nombre de lits touristiques et la population résidente à l'année) du Pays des Nestes est particulièrement marquée (316,5% contre 68,3% en Occitanie) et surtout dans le sud (vallées d'Aure et du Louron) en raison de la présence des stations de montagne et du thermalisme.

Dans le cadre de la politique touristique départementale, le territoire du Pays des Nestes est couvert par 3 pôles : les pôles « Vallée d'Aure - Saint-Lary - Néouvielle » et « Vallée du Louron - Peyragudes », qui constituent un « superpôle d'attraction » ainsi que le pôle « Coteaux - Nestes - Baronnies - Barousse » classé en « pôle d'animation ».

Le Pays des Nestes comporte 5 stations de montagne : 4 stations de ski alpin ayant toutes réalisé une étude prospective climatique et 1 station de ski de fond. Ces stations ont toutes initié des démarches de diversification vers un tourisme 4 saisons.

Indicateur d'intensité touristique, 2022 (%) - Source : INSEE - 2022 pour les hébergements collectifs et estimation 2010 pour les résidences secondaires



Hébergements collectifs touristiques (nombre par catégories)

Indicateurs	PETR	Occitanie
Nb d'hôtels (nb)	28	1854
Nb de chambres d'hôtels (nb)	655	60601
Nb de campings (nb)	22	1367
Nb d'emplacements de camping (nb)	1891	161661
Nb autres hébergements* (nb)	39	575
Nb de lits autres hébergements* (nb)	9483	137839

Source : INSEE - 2022

Concernant les hébergements collectifs touristiques, le territoire du Pays des Nestes compte 28 hôtels (655 chambres), 22 campings (1367 emplacements) et 39 autres hébergements (9483 lits).

Il faut ajouter à ces lits les résidences secondaires et logements occasionnels au nombre de 15 077 (47% du parc des logements).

Le nombre important de ces hébergements collectifs est également liée à la présence des deux stations thermales d'envergure à Capvern les bains et Saint-Lary-Soulan.

Le Pays des Nestes est engagé depuis 2021 dans le

Plan Avenir Montagne Ingénierie qui a vocation à accompagner les territoires de montagne lauréats vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique.

Les nouveaux modèles d'économie

Ces dernières années, de nouveaux espaces et modes de travail sont apparus sur le territoire : En effet, des espaces de coworking ont vu le jour comme à St Lary Soulan, à Bordères-Louron et à la zone « Pic Pyrénées Innovation » de St Laurent de Neste.

Des tiers-lieux, mêlant espaces d'activités économiques et des activités vecteur de lien social sont créés ou sont en cours comme la Soulane à Jézeau et le 23 à Anères.

Enfin, le territoire compte deux Fablab : le Fablab textile de la Soulane à Jézeau et le Fablab Sapiens à Saint Laurent de Neste sur la fabrication d'objets.



5) Parc des logements

Beaucoup de résidences secondaires et de propriétaires

Les logements existants

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie	Le Pays des Nestes compte 32 374 logements en 2019 (dont près de la moitié sur le territoire de la CCAL).
Nombre total de logements	15824	5359	11192	32374	3630251	
Part des logements individuels (%)	41,2	93,3	80,5	63,4	61,8	
Part des logements collectifs (%)	58,8	6,7	19,5	36,6	38,2	
Part des logements en résidences principales (%)	21,7	62,5	74,4	46,6	76,1	
Part des résidences secondaires (%)	74,8	27,8	15,7	46,6	15,5	
Part des logements vacants (%)	3,6	9,7	10	6,8	8,4	

Source : Insee - RP (exploitation principale) - 2019

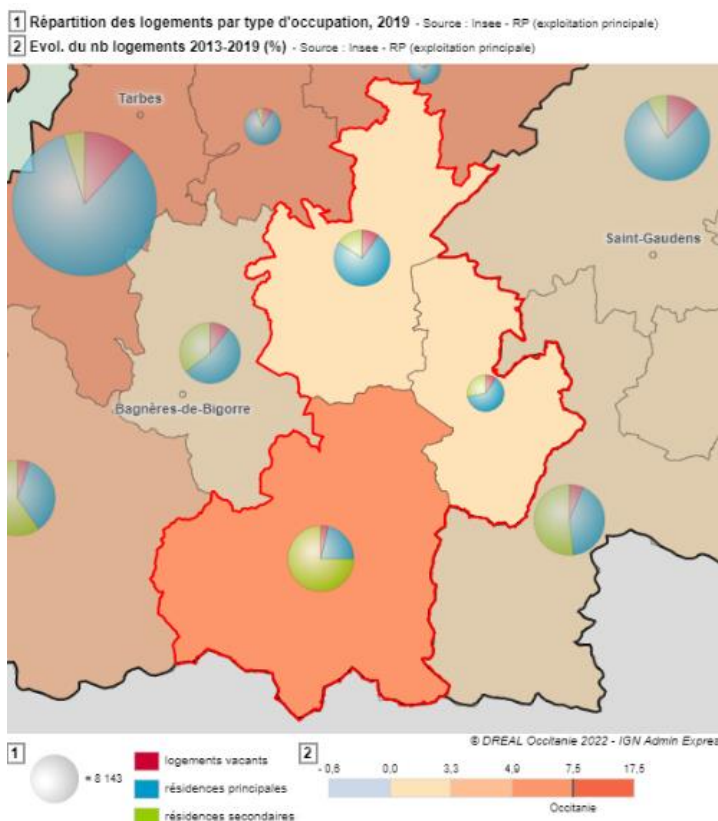
On observe ici encore deux profils bien distincts :

1. Les territoires du piémont (CCNB et CCPL), qui comptent une majorité de logements individuels et de résidences principales, et une part importante de logements vacants.
2. Le territoire des vallées (CCAL), qui compte à l'inverse une majorité de logements collectifs et de résidences secondaires (5 fois plus qu'au niveau régional) et peu de logements vacants.

On note également une part importante de propriétaires occupants (72%) et une faible part de locataires.

La part des résidences principales occupée par un locataire HLM est deux fois moindre qu'au niveau régional.

Le parc social représente au total un peu moins de 800 logements, près des trois quarts sont gérés par l'OPH.



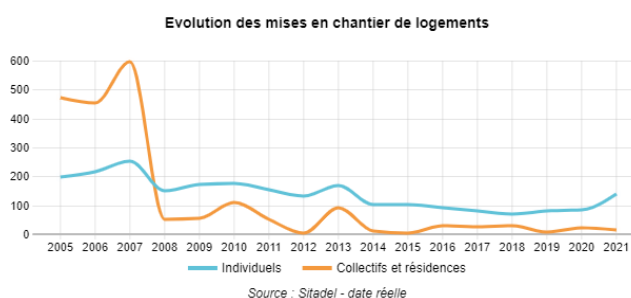
Résidences principales et leur occupation

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Nb. résidences principales	3426	3350	8323	15099	2761398
Part des RP occupées par un propriétaire (%)	61,8	80,3	72,8	72	59
Part des RP occupées par un locataire (%)	28	15,8	19,2	20,4	29,5
Dont part des RP occupées par un locataire HLM (%)	4,9	0,7	5,2	4,2	9
Part des RP occupées gratuitement (%)	5,3	3,2	2,8	3,4	2,4

Source : Insee - RP (exploitation principale) - 2019

Le logement des saisonniers est identifié comme un enjeu prioritaire du Plan Avenir Montagnes, une étude menée par la DDT 65 est en cours sur la communauté de commune Aure-Louron qui montre que les 230 saisonniers interrogés font remonter de grosses difficultés dans la recherche de leur logement et que 76% des employeurs de la CC Aure Louron ont connu un refus d'embauche de la part de saisonniers faute de solution de logement.

L'évolution des mises en chantier montre une tendance à la baisse depuis plus de dix ans qui est particulièrement marquée pour les logements collectifs et résidences. Un léger rebond semble s'opérer sur la mise en chantier des logements individuels en 2021.

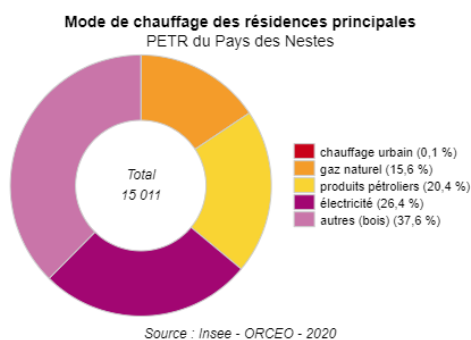


Le chauffage au bois très présent

Sur le Pays des Nestes, le mode de chauffage privilégié des résidences principales est le bois (à 37,6% contre seulement 14,2% en Occitanie).

Vient ensuite l'électricité (26,4%), puis les produits pétroliers tels que le fioul (20,4%) et enfin le gaz naturel (15,6%).

Au niveau régional l'électricité (46,5%) et le gaz (26,4%) sont prédominants.



Des logements à isoler

La consommation de chauffage résidentiel par habitant sur le Pays des Nestes (6,3 MWh/hab.) est près de deux fois plus élevée qu'au niveau régional (3,3 MWh/hab.)

La part des ménages en précarité énergétique logement (21,5%) est également bien plus marquée que la moyenne occitane (13,6%).

La consommation de chauffage des résidences principales (RP)

Indicateurs	PETR du Pays des Nestes	Occitanie
Consommation d'énergie pour le chauffage résidentiel (MWh)	200864	19517224
Consommation de chauffage résidentiel par habitant (MWh/hab.)	6,3	3,3
Nombre de ménages en précarité énergétique logement*	3196	372011
Part des ménages en précarité énergétique logement (%)*	21,5	13,6

Source : Insee - ORCEO – 2020 / *@GEODIP/ONPE/2022

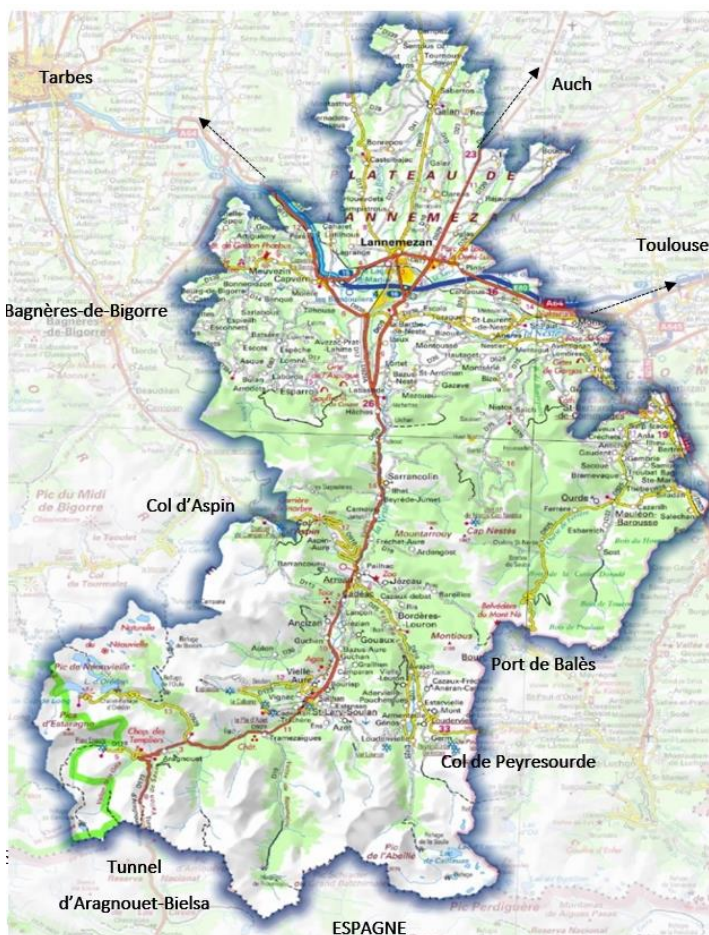
A noter : plus de trente projets de construction et réhabilitation de logements communaux devraient se concrétiser sur les prochaines années.

6) Accessibilité, mobilité, équipements

Le territoire est accessible grâce à des infrastructures bien développées :

Le territoire du Pays des Nestes constitue un carrefour : entre Atlantique et Méditerranée, entre capitales régionales, entre montagnes et plaines, entre France et Espagne. Les infrastructures y sont assez bien développées :

- Au centre du territoire, l'A64 traverse le territoire d'est en ouest ; 2 sorties d'autoroute le desservent (Capvern, Lannemezan) et la RD 929 constitue un second axe majeur, nord-sud, reliant le piémont à la montagne ;
- 3 gares SNCF sur le territoire : Lannemezan, Capvern-les-Bains, Loures-Barousse qui permettent une desserte nationale et régionale (Intercités et TGV Arc Atlantique, TER Midi-Pyrénées Toulouse/Tarbes – Bayonne) et un projet de réouverture de la ligne Montréjeau-Luchon ;
- L'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées propose des vols réguliers vers les capitales européennes.
- Deux lignes de bus régionales régulières et des lignes de transport à la demande ou d'intérêt local à vocation touristique et culturelle sont également mises en place par les communautés de communes, en partenariat avec la Région aux périodes clés de l'année.
- 12 bornes de recharge électriques
- Un territoire peu pourvu en aménagements cyclables structurants (V81, V82, V83 et projet de voie verte Lannemezan-Arreau)
- Le fond de vallée permet de rejoindre l'Espagne par le tunnel d'Aragnouet-Bielsa.



Des trajets domicile-travail dominés par la voiture

Avec un taux de motorisation de 91% (contre 84% au niveau national), le Pays des Nestes est résolument tourné vers la voiture individuelle.

Les trajets domicile-travail sont importants du fait des problèmes d'accès aux logements permanents qui obligent les travailleurs à loger loin de leur travail en vallées : 70% des actifs travaillent dans une autre commune que leur résidence (contre 60% au niveau régional), et l'offre scolaire (RPI, collèges, lycée...) entraîne également de nombreux déplacements du quotidien.

Les offres collectives (autopartage, covoiturage, transports en commun) sont peu présentes et peu utilisées.

Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail

Indicateurs	PAYS DES NESTES	Occitanie
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	83,2	78,5
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	1,4	6,8
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	1,8	4,3

Source : Insee, RP - 2019

Les déplacements des actifs vers le lieu de travail se font essentiellement en voiture (à 83,2%). La part des transports en communs (1,4%) est largement inférieure à la moyenne régionale (6,7%). La part de déplacements domicile-travail en deux roues (1,8%), bien qu'inférieure à la part régionale (4,3%) est supérieure à la part des déplacements en transports en commun sur le territoire.

La part du vélo dans les déplacements domicile travail représente 0,9% (2,7% au niveau régional).

Le territoire bénéficie de très peu d'aménagements cyclables sécurisés (7km de linéaires d'aménagements cyclables sécurisés³), et la pratique du vélo y est surtout lié à la pratique sportive (Tour de France, grands cols, VTT de montagne).

³ Source Géovélo - Open street map 2021

Etablissements scolaires

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR
Nombre de lycées (nb)	0	0	1	1
Nombre de collèges (nb)	1	2	1	4
Nombre d'écoles élémentaires (nb)	3	5	11	19
Nb d'école(s) élémentaire(s) RPID* (nb)	5	2	7	14
Nombre d'écoles maternelles (nb)	0	0	0	0
Nb d'école(s) maternelle(s) RPID* (nb)	1	0	1	2

Source : INSEE - BPE - 2021

Plusieurs initiatives et démarches existent sur le territoire visant à la transition des mobilités : covoiturage du quotidien sur les CCPL et CCNB, mise en place de parking de covoiturage, le programme MOBY porté la CCNB sur l'écomobilité scolaire ...

En tant que lauréat du programme AVELO2 financé par l'ADEME, le PETR a engagé l'élaboration d'un schéma directeur vélo. Le Pays des Nestes porte également un projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Arreau et Lannemezan. La

présence d'acteurs industriels du cycle sur le territoire ou à proximité immédiate, notamment avec le futur aménagement du CM10 à Lannemezan, offre des perspectives favorables pour le développement des usages du vélo au quotidien. Par ailleurs, des réflexions sur la mobilité touristique sont en cours.

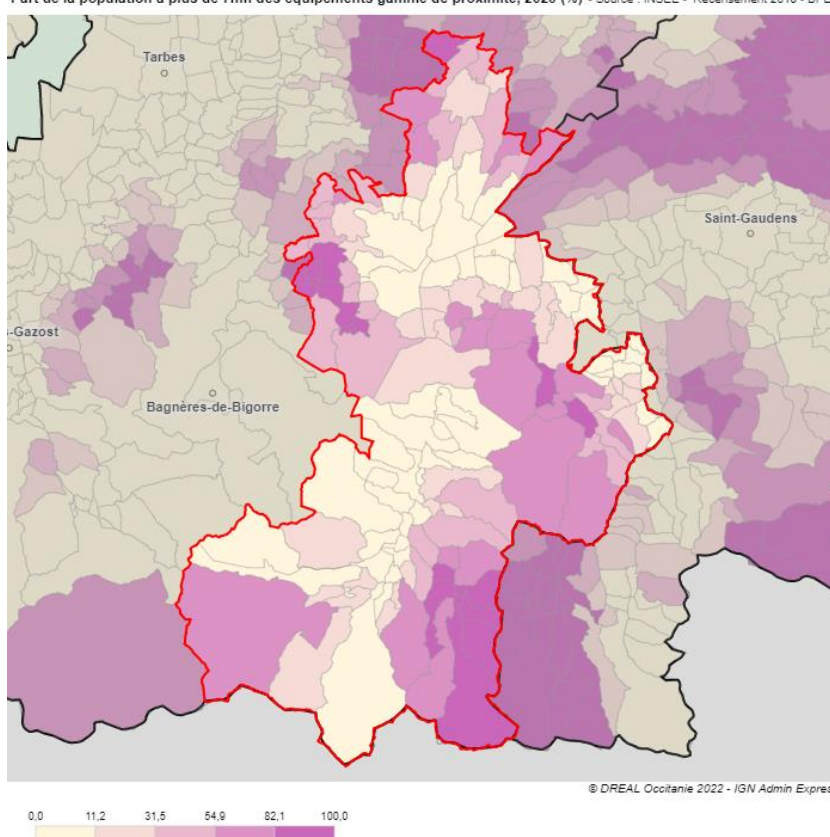
La mobilité touristique est également identifiée comme un enjeu fort dans le cadre du Plan Avenir Montagnes et fera l'objet d'une étude spécifique « Mobilité et gestion des flux ».

Equipements et services

Le Pays des Nestes est relativement bien couvert en équipements et services mais l'accès à ceux-ci est impacté par le caractère rural et montagnard du territoire :

- Pour les équipements de la gamme de proximité⁴ : plus de 20% des habitants se trouvent à plus de 7mn (alors qu'ils ne sont que 6,9% en moyenne en Occitanie). Il s'agit des habitants des communes éloignées des principaux bourgs et axes routiers : vallées des Baronnies, de la Neste, de la Barousse, du Laron, Aragnouet en vallée d'Aure...
- Pour les équipements de la gamme intermédiaire : 18,6% des habitants se trouvent à plus de 15mn (5,2% en Occitanie). Le profil de la carte est assez similaire à celui de la gamme de proximité.
- Pour les équipements de la gamme supérieure : 19,2% des habitants se trouvent à plus de 30mn (3,5% en Occitanie). Il s'agit surtout des habitants de la CCAL (86,9% se trouvent à plus de 30mn), car ils sont les plus éloignés du plateau de Lannemezan qui concentre ce type d'équipement (lycée, hôpital, gare...)

Part de la population à plus de 7mn des équipements gamme de proximité, 2020 (%) - Source : INSEE - Recensement 2018 - BPE



Les établissements scolaires du 1^{er} degré sont répartis sur l'ensemble du territoire. Chaque communauté de commune dispose d'un collège mais le territoire compte un seul Lycée qui se trouve à Lannemezan. Pas d'établissement d'enseignement supérieur sur le territoire (les pôles universitaires les plus proches sont Tarbes et Toulouse).

Accès aux équipements

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Part de la population à plus de 7mn des équipements gamme de proximité (%)	23,6	17,5	21,1	20,8	6,9
Part de la population à plus de 15mn des équipements gamme intermédiaire (%)	24,2	15,5	17,6	18,6	5,2
Part de la population à plus de 30mn des équipements gamme supérieure (%)	86,9	1,3	0,1	19,2	3,5

Source : INSEE - BPE - 2020

⁴ Dans la Base Permanente des Equipements, 112 équipements sont retenus, qui se répartissent en trois gammes : gamme de proximité (28 équipements) ; gamme intermédiaire (37 équipements) ; gamme supérieure (47 équipements). Pour la composition des gammes en équipements, voir <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568650?sommaire=3568656>

Des équipements et services à développer pour répondre aux défis du vieillissement

Comme vu précédemment, le vieillissement de la population est un enjeu fort pour le territoire.

La part des 75 ans et plus vivant seules à leur domicile est de 41,7%, soit 1740 personnes (dont les trois quarts sont des femmes).

Personnes de 75 ans et plus vivant seule ou en établissement

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	315	382	1043	1740	229711
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	44,2	37,7	42,7	41,7	39,8
Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (%)	6,3	18,8	9,8	11,6	9,2

Source : Insee, RP - 2019

La part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées est de 11,6% (9,2% en Occitanie).

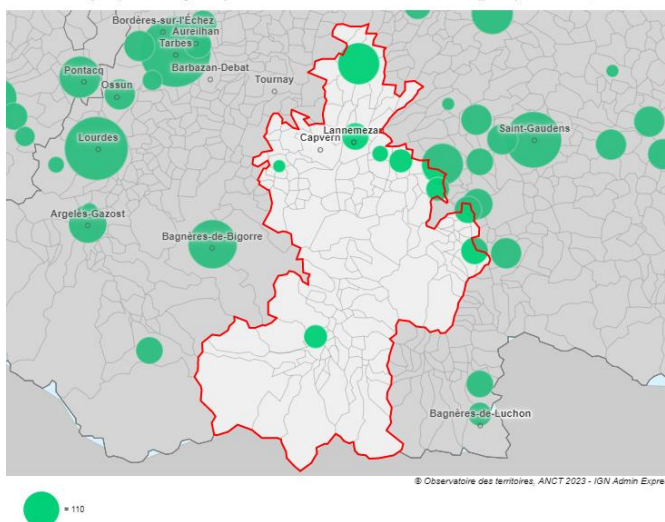
Le territoire compte 602 places d'EHPAD mais aucune place en établissements pour personnes âgées autonomes, bien qu'une offre de logements « inclusifs » tende à se développer.

Un accès aux soins inégal

7,1% de la population du PETR se trouve à plus de 20 mn d'un service de santé (ce qui est cinq fois supérieur à la moyenne régionale de 1,5%). Ce chiffre monte à 12,7% pour la CCAL.

Le territoire de la CCAL dispose néanmoins d'une densité importante de médecins généralistes (24,6 pour 10 000 habitants) au contraire de la CCPL (7,3 pour 10 000 habitants).

Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées
Etablissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer (places) - Source : Finess, 31/12/2020



Accès aux services de soins de proximité

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Part de la population à + de 20mn d'un service de santé (%)	12,7	5,4	5,6	7,1	1,4
Nombre de médecins généralistes libéraux au 31/12 (nb)*	17	7	13	37	5688
Densité de médecins généralistes lib. (pour 10 000 hab.) (nb)*	24,6	9,6	7,3	11,6	9,5

Source : INSEE - Recensement 2015 - BPE – 2020 / * FNPS - 2021

A noter la création en cours de la CPTS⁵ Neste-Pyrénées qui comprend 70 communes de la Neste, des Baronnies et certaines du plateau de Lannemezan. Sur ce territoire, près de 40% des médecins et 10% des infirmiers et des kinés sont âgés de 60 ans et plus. Une part supérieure à la région (33%)⁶.

⁵ Communauté professionnelle territoriale de santé

⁶ <https://www.cptsnestespyrenees.org/>

Les équipements sportifs

292 équipements sportifs sont référencés dont 85 sites et espaces de sports de nature. Le Pays des Nestes se situe légèrement au-dessus de la densité régionale avec 9 équipements pour 1000 habitants (contre 6 en Occitanie), ce qui est surtout dû aux équipements à vocation touristique très présents sur le territoire de la CCAL (la densité des équipements y est trois fois supérieure à la moyenne régionale).

Nombre et densité d'équipements sportifs

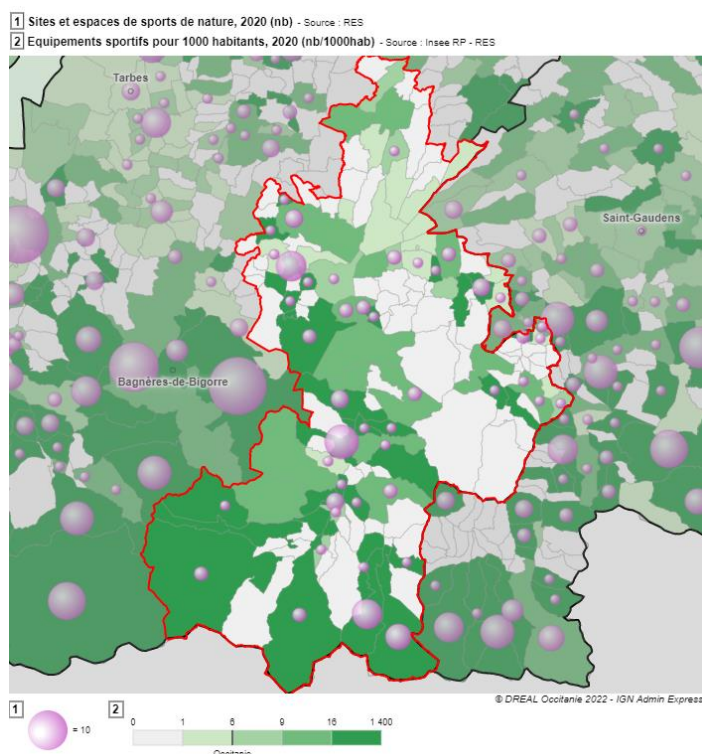
Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Equipements sportifs (y compris les bassins de natation) (nb)	124	49	119	292	35657
Equipements sportifs pour 1000 habitants (nb/1000hab)	18	7	7	9	6
Sites et espaces de sports de nature (nb)	44	16	25	85	6855

Source : RES - 2020

Les types d'équipements sportifs

Indicateurs	PETR
Ensemble de court de tennis (nb)	61
Équipements sports de nature (nb)	51
Activités aquatiques et nautiques (nb)	33
Terrain de grands jeux (nb)	33
Salle non spécialisée (nb)	17
Boulodrome (nb)	12
Bassins de natation (nb)	9
Pas de tir (nb)	9
Salle multisports (nb)	9
Site d'activités aériennes (nb)	8
Activités de forme et de santé (nb)	6
Équipement & piste de ski (nb)	6
Équipement équestre (nb)	6
Plateau EPS (nb)	6
Salle ou terrain spécialisé (nb)	4
Mur et fronton (nb)	3
Salle de combat (nb)	3
Skate park & vélo Freestyle (nb)	3
Terrain ext. de petits jeux collectifs (nb)	3
Aire de sports de glaces (nb)	2
Parcours de golf (nb)	2
Parcours sportif/santé (nb)	2
Piste de sports mécaniques (nb)	2
Structure artificielle d'escalade (nb)	2
Bowling (nb)	0
Équipement de cyclisme (nb)	0
Équipement d'athlétisme (nb)	0
Plaine de jeux (nb)	0
Site de modélisme (nb)	0
Divers équipements (nb)	0
Total	292

Source : RES - 2020



A noter : plus de 63 projets sont programmés sur les prochaines années pour renforcer les équipements et services sur le territoire, notamment sur les équipements de loisirs et sportifs, la petite enfance et l'enfance.

Accès au numérique

Compte-tenu des zones de montagnes difficiles à couvrir ainsi que certaines zones enclavées, la part de la surface couverte en 4G est inférieure de 18 points au niveau régional (77,1% contre 95%).

Cependant des efforts importants ont été entrepris par l'opérateur historique afin d'assurer le raccordement de la fibre optique qui est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire.

Couverture 4G

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Part surface couverte 4G (a minima 1 opérateur) (%)	72,4	58,9	97,2	77,1	95

Source : ARCEP - données du 3ème trimestre 2017, du 3ème trimestre 2019 et du 1er trimestre 2021 - 2021

7) Actions Culturelles et implication citoyenne

Des lieux culturels qui s'étoffent

Le territoire compte plusieurs lieux de diffusion culturelle répartis sur le territoire. Ces lieux, vecteurs d'attractivité et de liens sociaux s'élargissent et se consolident.

- 5 cinémas : Le cinéma Agnès Varda à Capvern, le cinéma de la Maison du Savoir à Saint Laurent de Neste, le cinéma le Lary à Saint Lary Soulan et l'Arixo à Loudenvielle

A noter : la construction du nouveau cinéma à Lannemezan va débuter au printemps 2023 pour une ouverture en 2024

- 11 lieux de diffusion et de programmation culturelle :
 - Chez Lily à Germ
 - La Soulane à Jézeau
 - La Maison du savoir à Saint Laurent de Neste,
 - Le Café du village à Anères
 - Le centre culturel d'Ancizan avec les associations Aura et Entre les lignes
 - Le Paradiso à Sarrancolin avec l'association les Arts d'Aure
 - La salle de cinéma Agnès Varda à Capvern
 - L'Arixo à Loudenvielle
 - Le service culturel de Lannemezan
 - L'Abbaye de L'Escaladieu à Bonnemazon

Certains de ces lieux travaillent avec la scène nationale du Parvis, permettant ainsi que la programmation du Parvis puisse se déployer sur l'ensemble du territoire.

- 30 bibliothèques et médiathèques : réparties de manière équilibrée sur le territoire

Par ailleurs, le PETR du Pays des Nestes élabore trois fois par an un agenda culturel permettant de mettre en avant la programmation de l'ensemble des acteurs culturels du territoire.

A noter : des projets liés au développement culturel et patrimonial sont prévus les prochaines années comme par exemple la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine pour le Pays d'Art et d'Histoire ou bien encore la réhabilitation du musée de la Mine à Vielle-Aure.



Implication citoyenne

Les habitants du Pays des Nestes se mobilisent plus que la population régionale lors des élections, notamment lors des élections municipales avec un taux de participation de 65%, ce qui démontre un bon intérêt pour la sphère de l'action publique.

Taux de participation au 1er tour des élections municipales

Indicateurs	PETR du Pays des Nestes	
	Nestes	Occitanie
Taux de participation au 1er tour des élections municipales (%)	65,4	49,8
Taux de participation au 1er tour des élections présidentielle- 1er tour (%)	79	78,2

Source : DataGouv.fr - 2020

Pour renforcer l'implication et la participation citoyenne sur le territoire, le PETR du Pays des Nestes mettra en place un Conseil de développement en 2023. Ce conseil, composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes.

8) Consommation et production d'énergie

Le profil énergétique du territoire se distingue de l'espace régional par trois faits marquants :

1. Une consommation énergétique par habitant deux fois plus importante (38,1 MWh/hab contre 18,6 en moyenne en Occitanie). Cette surconsommation est à imputer aux activités industrielles sur la CCPL (47,3 MWh/hab) mais aussi aux activités touristiques sur la CCAL (31,9 MWh/hab).
2. Une part plus importante de production d'énergie renouvelable (46% contre 25,2%) qui est essentiellement due à la production hydraulique sur le territoire de la CCAL.
3. De plus fortes émissions de gaz à effet de serre énergétiques par habitants (6,2 tonnes équivalent CO2 contre 3,1) en lien avec les activités industrielles sur la CCPL.

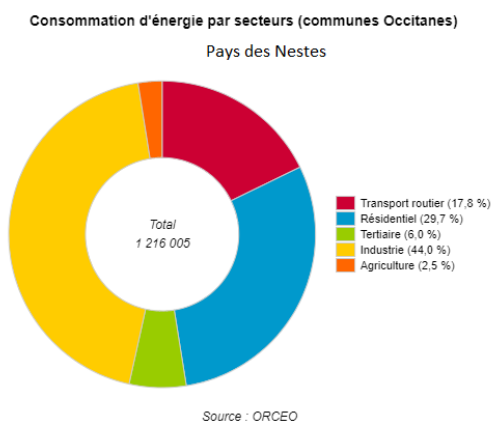
Energie - vue d'ensemble

Indicateurs	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Consommation d'énergie (MWh)	221237	154092	840676	1216005	110488789
Consommation d'énergie par habitant (MWh/hab.)	31,9	21,2	47,3	38,1	18,6
Facture énergétique (Millions d'euros)	27	16	61	105	12462
Facture énergétique par habitant (Euros)	3896	2260	3442	3272	2100
Production d'énergie renouvelable (MWh)	457067	29642	73226	559934	27811083
Part de la production EnR dans la consommation d'énergie (%)	206,6	19,2	8,7	46	25,2
GES énergétiques (Milliers de teqCO2)	23	26	147	197	18123
GES énergétique par habitant (teqCO2/hab.)	3,3	3,6	8,3	6,2	3,1

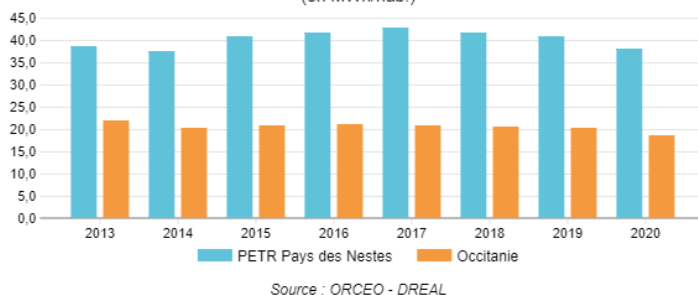
Source : ORCEO-DREAL - 2020

Une consommation d'énergie alourdie par l'activité industrielle...

La consommation d'énergie par habitant enregistre une tendance à la baisse depuis 2018 mais reste beaucoup plus importante que la moyenne



Evolution de la consommation d'énergie par habitant (en MWh/hab.)



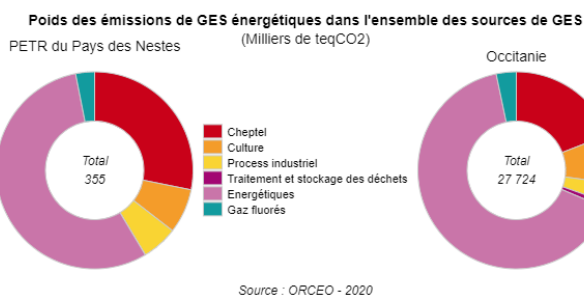
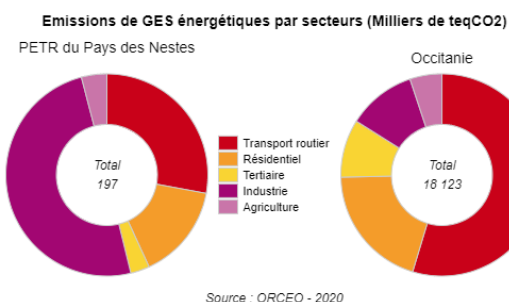
régionale.

Ce phénomène s'explique en grand partie par l'activité industrielle qui représente 44% de la consommation énergétique du territoire (soit près du triple de la part de l'industrie dans la consommation énergétique en Occitanie qui est de 15%).

... Tout comme les émissions de gaz à effet de serre

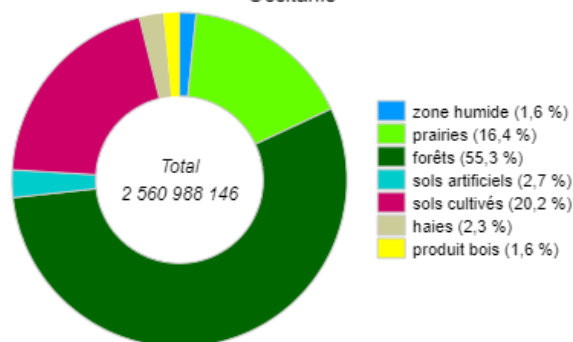
On retrouve le poids de l'industrie dans la production de GES énergétiques (49,7%).

La part des émissions énergétiques est majoritaire dans l'ensemble des sources (55,5%), mais elle doit néanmoins être relativisée au regard des autres sources d'émissions, en particulier le cheptel qui représente plus du quart de l'ensemble des émissions (28,2%).



Le cheptel émet beaucoup de CO2 mais les prairies qui l'accueillent constituent également un puit de stockage non négligeable (16,4% des stocks de Carbone par type de sols sur le territoire), tout comme les sols cultivés (20,2%) mais surtout la forêt, très présente en Pays des Nestes, et qui représente plus de la moitié des stocks du territoire (55,3% des stocks par type de sols).

Stock de carbone séquestré par type de sols - source DREAL Occitanie Occitanie



Source : DREAL Occitanie

La production d'énergie renouvelable

Si la part des EnR dans la production d'énergie du Pays des Nestes est plus importante qu'au niveau régional, cela s'explique essentiellement par la présence des usines hydroélectriques (79,7% de la production d'EnR).

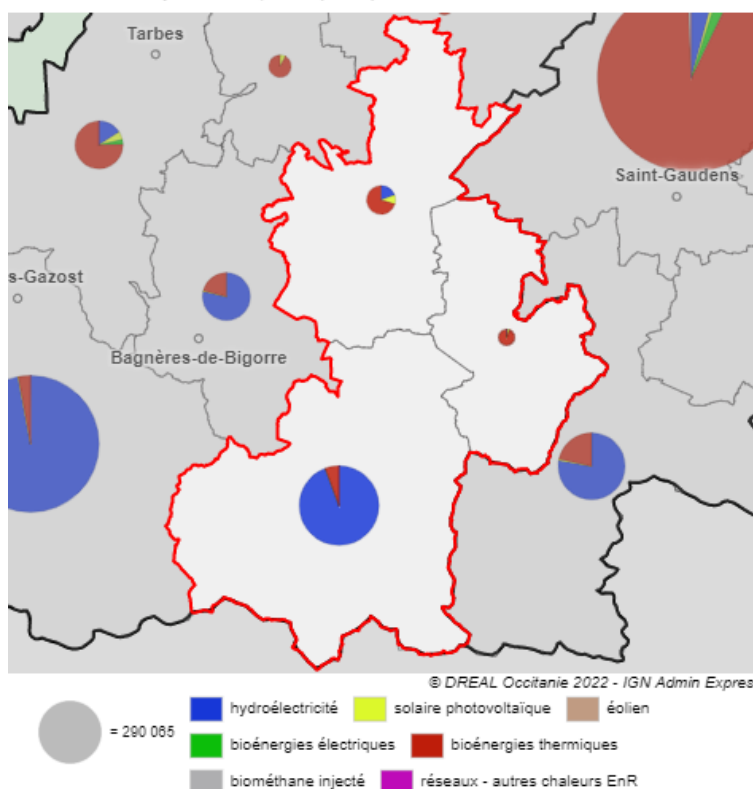
La seconde source d'énergie renouvelable du territoire (18,8% de la production), est liée aux bioénergies thermiques, c'est-à-dire essentiellement au bois-énergie.

La part du solaire photovoltaïque est bien inférieure à la moyenne régionale (1,5% contre 9,8).

Les autres sources de production d'EnR ne sont pas du tout représentées (éolien, bioénergies électriques, biométhane injecté). Des projets sont néanmoins en cours pour développer une filière de production d'hydrogène vert.

La CCPL porte un projet de charte ENR et de schéma directeur multi-énergie « PERLA ». Aussi, des parcs photovoltaïques ont été installés ou sont en cours.

Production EnR par source, 2020 (MWh) - Source : ORCEO

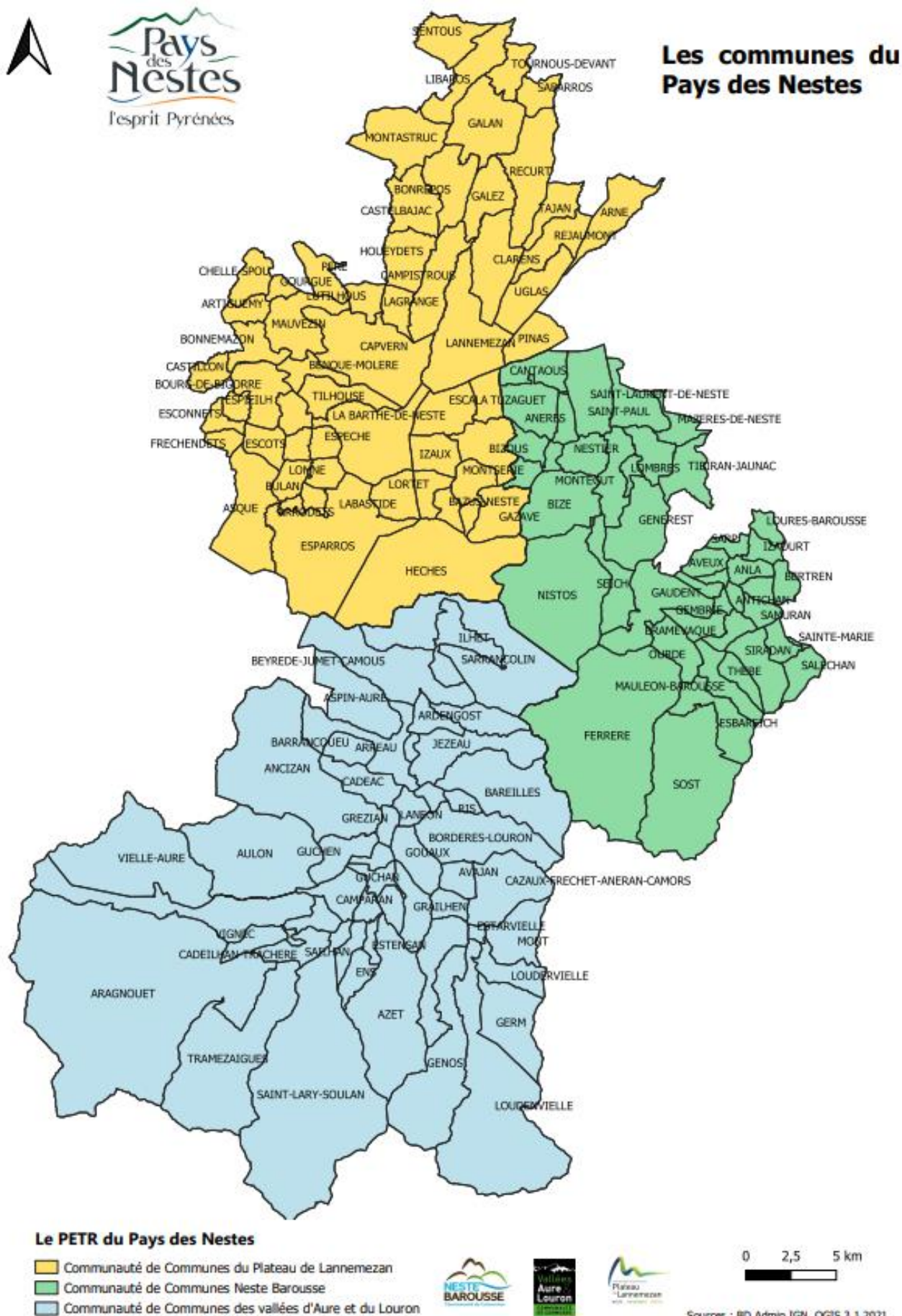


Production d'énergie renouvelable

MWh	CCAL	CCNB	CCPL	PETR	Occitanie
Hydroélectricité	431048	831	14189	446068	10373472
Solaire photovoltaïque	90	999	7503	8591	2724836
Eolien	0	0	0	0	3529043
Bioénergies électriques	0	0	0	0	467347
Bioénergies thermiques	25928	27812	51534	105274	10635268
Biométhane injecté	0	0	0	0	48169
Total	457067	29642	73226	559934	27778134

Source : ORCEO - 2020

Annexe 1 : Carte des communes du PETR du Pays des Nestes



Annexe 2 : Liste des communes du PETR du Pays des Nestes

Code	Libellé	Population municipale 2020	Code	Libellé	Population municipale 2020
65003	Adervielle-Pouchergues	147	65175	Ferrère	39
65006	Ancizan	268	65179	Fréchendets	27
65009	Anères	171	65180	Fréchet-Aure	14
65012	Anla	78	65183	Galan	698
65014	Antichan	40	65184	Galez	172
65017	Aragnouet	249	65186	Gaudent	35
65023	Ardengost	12	65190	Gazave	71
65028	Arné	198	65193	Gembrie	92
65031	Arreau	772	65194	Générest	95
65034	Arrodets	21	65195	Génos	141
65037	Artiguemy	87	65199	Germ	35
65039	Aspin-Aure	40	65205	Gouaux	54
65041	Asque	120	65207	Gourgue	64
65046	Aulon	98	65208	Grailhen	23
65050	Avajan	80	65209	Grézian	76
65051	Aventignan	208	65211	Guchan	149
65053	Aveux	42	65212	Guchen	327
65054	Avezac-Prat-Lahitte	601	65217	Hautaget	57
65058	Azet	143	65218	Hèches	613
65064	Bareilles	46	65224	Houeydets	280
65066	Barrancoueu	33	65228	Ilhet	121
65071	Batsère	32	65229	Ilheu	48
65075	Bazus-Aure	137	65230	Izaourt	256
65076	Bazus-Neste	61	65231	Izaux	199
65081	Benqué-Molère	136	65234	Jézeau	96
65087	Bertren	169	65069	La Barthe-de-Neste	1230
65092	Beyrède-Jumet-Camous	226	65239	Labastide	151
65093	Bize	210	65241	Laborde	86
65094	Bizous	128	65245	Lagrange	241
65096	Bonnemazon	68	65255	Lançon	30
65097	Bonrepos	191	65258	Lannemezan	5803
65099	Bordères-Louron	139	65274	Libaros	139
65105	Bourg-de-Bigorre	196	65277	Lombrès	91
65106	Bourisp	173	65278	Lomné	31
65109	Bramevaque	31	65279	Lortet	215
65111	Bulan	62	65282	Loudenvielle	295
65116	Cadéac	298	65283	Loudervielle	48
65117	Cadeilhan-Trachère	43	65287	Loures-Barousse	626
65124	Campan	55	65294	Lutilhous	216
65125	Campistrous	313	65305	Mauléon-Barousse	98
65482	Cantaous	440	65306	Mauvezin	233
65127	Capvern	1266	65307	Mazères-de-Neste	338
65128	Castelbajac	140	65309	Mazouau	15
65135	Castillon	82	65317	Mont	35
65139	Cazarilh	53	65318	Montastruc	231
65140	Cazaux-Debat	31	65319	Montégut	134
65141	Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors	60	65322	Montoussé	251
65143	Chelle-Spou	110	65323	Montsérié	84
65150	Clarens	495	65327	Nestier	170
65154	Créchets	55	65329	Nistos	208
65157	Ens	20	65347	Ourde	45
65158	Esbareich	80	65354	Pailhac	75
65159	Escala	354	65356	Péré	60
65162	Esconnets	33	65363	Pinas	454
65163	Escots	40	65376	Recurt	217
65165	Esparros	180	65377	Réjaumont	155
65166	Espèche	50	65379	Ris	14
65167	Espieilh	25	65381	Sabarros	34
65171	Estarvielle	43	65382	Sacoué	80
65172	Estensan	38	65384	Sailhan	173
			65385	Saint-Arroman	96

Code	Libellé	Population municipale 2020
65388	Saint-Lary-Soulan	838
65389	Saint-Laurent-de-Neste	955
65394	Saint-Paul	319
65398	Saléchan	245
65402	Samuran	25
65405	Sarlabous	78
65407	Sarp	108
65408	Sarrancolin	560
65416	Seich	86
65419	Sentous	68
65427	Siradan	285
65431	Sost	96
65437	Tajan	131
65441	Thèbe	79
65444	Tibiran-Jaunac	323
65445	Tilhouse	230
65449	Tournous-Devant	87
65450	Tramezaïgues	39
65453	Troubat	75
65455	Tuzaguet	436
65456	Uglas	285
65465	Vielle-Aure	317
65466	Vielle-Louron	82
65471	Vignec	213